



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2024

Etabli en application de l'article 222 - 4 du Règlement Général de l'AMF

UTI GROUP. SA

Société Anonyme au capital de 1.791.797,20 €
68, rue de Villiers 92 532 Levallois Perret Cedex
338 667 082 RCS NANTERRE
Code APE 6202 A
Siret 338 667 082 00048
Téléphone : 01.41.49.05.10
Site : www.uti-group.com

SOMMAIRE

A - COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30 JUIN 2024	3
1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE	3
2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL	4
3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	5
4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES.....	7
GENERALITES	7
Note 1 – PRESENTATION GENERALE	7
Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS	7
BILAN - ACTIF	17
Note 3 – GOODWILL	17
Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18
Note 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18
Note 6 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19
Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS	20
Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE	21
BILAN - PASSIF	22
Note 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	22
Note 10 – PROVISIONS	24
Note 11 – DETTES FINANCIERES	25
Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET DETTES FOURNISSEURS	27
Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE	28
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	29
Note 14 – ETAT DU RESULTAT GLOBAL	29
Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL	31
Note 16 – IMPOTS	32
Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION	33
Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN	34
Note 19 – EFFECTIF MOYEN	34
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	35
Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS	35
Note 21 – SOCIETE MERE	36
Note 22 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES	36
Note 23 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	37
B - RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL.....	38
1. PRESENTATION DES COMPTES DU PREMIER SEMESTRE 2023 DU GROUPE CONSOLIDE	38
2. PRESENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2024 DE LA SOCIETE UTI GROUP	39
3. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE CONSOLIDE AU COURS DU SEMESTRE ECOULE	40
4. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DANS LE GROUPE AU COURS DU SEMESTRE ECOULE ET LEUR INCIDENCE SUR LES COMPTES SEMESTRIELS	42
5. EVOLUTION PREVISIBLE DE L'ACTIVITE DU GROUPE PENDANT L'EXERCICE / DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SECOND SEMESTRE	42
C - DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	42
D - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE	43

A - COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30 JUIN 2024

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(montants en milliers)

	note	30/06/2024	31/12/2023
Actif			
Actifs non courants			
Goodwill	3	4 450	9 950
Immobilisations incorporelles	4	1	3
Immobilisations corporelles	5	21	36
Droits d'utilisation des actifs loués	5	1 434	1 582
Immobilisations financières	6	263	263
Impôts différés actifs	16	491	384
Total des actifs non courants		6 660	12 218
Actifs courants			
Créances clients et comptes rattachés	7	746	635
Autres actifs courants	7	1 422	1 187
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	872	785
Total des actifs courants		3 040	2 607
Total de l'actif		9 700	14 825

	note	30/06/2024	31/12/2023
Passif			
Capital social	9	1 792	1 792
Primes	9	2 745	2 745
Réserves consolidées	9	-778	-575
Résultat consolidé		-5 858	-183
Total des capitaux propres (part Groupe)		-2 099	3 779
Intérêts minoritaires		0	0
Capitaux Propres		-2 099	3 779
Passifs non courants			
Provisions	10	475	522
Dettes financières à long terme	11	732	870
Dettes de loyers à long terme		1 234	1 416
Impôts différés passif			
Total des passifs non courants		2 441	2 808
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	3 507	2 630
Autres passifs courants	12	4 463	4 424
Dettes financières à court terme	11	965	778
Dettes loyers à court terme	11	423	406
Total des passifs courants		9 358	8 238
Total du passif		9 700	14 825

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(montants en milliers, sauf données par action)

	note	30/06/2024	30/06/2023
Chiffre d'affaires net	14	10 806	11 213
Achats consommés		-4 634	-3 746
Autres achats et charges externes		-706	-871
Impôts et taxes		-122	-143
Charges de personnel	14	-5 520	-6 377
Dotations nettes aux amortissements et provisions	14	-152	3
Autres produits et charges opérationnelles	14	-5 470	242
Résultat opérationnel		-5 798	321
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	0
Coût de l'endettement financier brut	14	-152	-81
Coût de l'endettement financier net		-152	-81
Autres produits et charges financiers	14	3	3
Résultat avant impôts des activités ordinaires		-5 947	242
Charge d'impôts sur le résultat	16	89	-100
Résultat net		-5 858	143
Résultat net attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle		0	0
Résultat net de l'exercice		-5 858	143
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part attribuable aux actionnaires de la société mère)			
Résultat global total		-5 858	143
Résultat net par action			
<i>Résultat net de base par action</i>	17	-0,672	0,016
<i>Résultat net dilué par action</i>	17	-0,668	0,016

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (montants en milliers)

en milliers d'euros	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
A - FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE			
<i>Capacité d'autofinancement</i>			
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	-5 858	-183	143
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	5 652	74	-3
Charges et produits calculés liés aux stock options	0	0	0
Plus et moins value de cession	-21	-68	-54
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	3	-3	-3
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		-200	-200
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	-224	-379	-116
Coût de l'endettement financier net	152	262	81
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	-89	-44	100
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	-161	-161	65
Impôts versés	-30	-50	-29
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	552	-521	-1 014
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	361	-732	-978
B - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-3	-74	-5
Encaissements liés aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	28	86	86
Encaissements liés aux cessions des immobilisations financières	4	33	0
Variation des prêts et avances consentis	0	0	0
Incidence des variation de périmètre	0	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	29	45	81
C - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital	0	0	0
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées			
Rachats et reventes d'actions propres	0	0	0
Sommes reçues des actionnaires en compte courant		1 420	339
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		500	500
Remboursements d'emprunts (hors dettes de loyers)	-187	-711	-201
Intérêts financiers nets versés (hors dettes de loyers)	-137	-221	-78
Remboursements de dettes de loyers	-154	-301	-160
Intérêts versés sur dettes de loyers	-15	-41	-3
Incidence des variation de périmètre			
Autres flux liés aux opérations de financement :			
- Variation des créances d'affacturage non garanties	154	-105	-9
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-338	541	387
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES			
FLUX NET DE TRESORERIE	51	-146	-510
Trésorerie au 1er Janvier	785	931	931
Flux nets de l'exercice	51	-146	-510
Trésorerie à fin de période	836	785	421

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (montants en milliers, sauf nombre d'actions)

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat net	Gains et pertes directement en capitaux propres	Capitaux propres (attribuable aux actionnaires de la société mère)	Résultat net attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2022	1 792	2 745	-549	-114	74	3 948	0	3 948
MOUVEMENTS								
Résultat net de l'exercice				-183		-183		
Gains et pertes directement en capitaux propres					-13	-13		
Résultat global total				-183	-13	-196		-196
Affectation en réserves			-114	114		0		0
Incidence des opérations d'éliminations des actions d'autocontrôle			6			6		6
Attribution stocks options						0		0
Variations diverses			21			21		21
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2023	1 792	2 745	-636	-183	61	3 779		3 779
MOUVEMENTS								
Résultat net de l'exercice				-5 858		-5 858		
Gains et pertes directement en capitaux propres						0		
Résultat global total				-5 858	0	-5 858		-5 858
Affectation en réserves			-183	183		0		0
Incidence des opérations d'éliminations des actions d'autocontrôle			-1			-1		-1
Attribution stocks options						0		0
Variations diverses			-19			-19		-19
SITUATION AU 30 JUIN 2024	1 792	2 745	-839	-5 858	61	-2 099		-2 099

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

GENERALITES

Note 1 – PRESENTATION GENERALE

Informations relatives au Groupe

UTI GROUP. S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française.

UTI GROUP. S.A. est domiciliée au 68, rue de Villiers 92300 LEVALLOIS PERRET - France.

UTI GROUP. S.A. est cotée sur le marché d'Euronext Paris. En date du 29 juillet 2024, le Conseil d'administration a procédé à un arrêté des comptes semestriels et a autorisé la publication des états financiers consolidés d'UTI GROUP. S.A. au 30 juin 2024.

Nature de l'activité

Le Groupe est spécialisé dans la délégation de personnel et dans l'intégration de systèmes et assure deux types de prestations qui se décomposent comme suit :

La délégation de personnel et l'intégration de systèmes sont réalisées dans le cadre de contrats d'assistance technique ou fonctionnelle avec la mise à disposition d'informaticiens payés au temps passé pour la réalisation d'un projet, contrats aux termes desquels les sociétés du Groupe sont tenues par une obligation de moyens.

L'Edition et la distribution de progiciel consistent à mettre à disposition des produits complets dont les sociétés du Groupe sont éditeur ou distributeur et à effectuer un certain nombre de prestations autour du produit.

Le groupe n'a pas conclu de contrats au forfait d'un montant significatif en 2024 ainsi qu'en 2023.

Les états financiers du Groupe ont été préparés sur la base de continuité de l'activité.

Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Bases de préparation des comptes consolidés semestriels

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'UTI GROUP. S.A. et de ses filiales sont établis suivant les normes comptables internationales : International Reporting Standards (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne (disponible sur Internet à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm) à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») c'est-à-dire, les IFRS, les International Accounting Standards (« IAS ») et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (« IFRIC ») ou l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretation Committee (« SIC »).

Au 30 juin 2024, les normes et interprétations comptables adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (K €) sauf indication contraire.

Impact des nouvelles normes comptables

Les nouvelles normes, interprétations et amendements qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés au 30 juin 2024 du Groupe. Il s'agit des textes suivants :

Textes adoptés par l'Union Européenne dont l'application est obligatoire au 1^{er} janvier 2024 :

- amendement IAS 1 sur le classement courant/non courant des passifs
- amendement IFRS 16 sur la dette de loyer dans une transaction de cession-bail
- amendement IAS7 & IFRS 7 sur les accords de financement des fournisseurs

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et amendements IFRS applicables en 2025 mentionnées ci-après :

Normes IFRS et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne d'application obligatoire au 1er janvier 2025

- amendement IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères

L'analyse détaillée de ces normes et amendements est en cours, mais il n'est pas attendu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Base d'évaluation des comptes consolidés semestriels

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite la prise en compte par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Le Groupe a précisé dans l'annexe aux comptes consolidés les hypothèses utilisées et a encadré les résultats obtenus par des calculs de sensibilité aux fluctuations de ces estimations. Celles-ci sont notamment sensibles dans l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés (« impairment ») puisqu'ils sont fondés sur des flux futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance et d'actualisation.

Des tests de sensibilité aux variations des hypothèses de taux de croissance et de coût moyen pondéré du capital (WACC) ont été menés dans :

- l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés,
- la détermination des impôts différés et notamment lors de l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs.

Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent en intégration globale les comptes des sociétés dans lesquelles UTI GROUP. S.A. exerce un contrôle exclusif. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux d'UTI GROUP. S.A. et sur la base de méthodes comptables homogènes. Toutes les transactions et comptes réciproques entre les sociétés consolidées sont éliminés.

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2024 est présenté ci-après :

	% contrôle	% intérêt
SA UTI Group 68, rue de Villiers 92 532 Levallois-Perret RCS Nanterre : 338 667 082	100,00%	100,00%
SAS UTI Group Est 19, rue de la Haye 67 300 SCHILTIGHEIM RCS Strasbourg : 385 096 615	100,00%	100,00%
SAS UTI Group Rhône Alpes 92, cours Vitton 69 006 Lyon RCS Lyon : 380 667 774	100,00%	100,00%
SAS Groupement IT 68, rue de Villiers 92 532 Levallois-Perret RCS Nanterre : 899 883 805	100,00%	100,00%
UTI GROUP MAROC - SARLAU 52, Bd My R'chid, Appt N°7, 4ème étage GUELIZ MARRAKECH RC : 131253	100,00%	100,00%

Toutes les entités constituant le Groupe sont consolidées par intégration globale.

Conversion des comptes des filiales étrangères et opérations en devises étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation du groupe.

Les comptes de la filiale marocaine sont convertis en euros selon les modalités suivantes :

- Les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au taux de change de clôture ;
- Les produits, charges et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice,
- Et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composantes distinctes des capitaux propres.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu si un contrat existe entre UTI GROUP et son client. Un contrat existe s'il est probable que UTI GROUP recouvrera le paiement auquel il a droit, les droits aux biens ou services et les termes de paiement peuvent être identifiés, et les parties au contrat sont engagés à s'acquitter de leurs obligations respectives. Le chiffre d'affaires généré par des contrats avec des clients est reconnu en contrepartie d'un actif de contrat ou une créance client avant le paiement effectif.

Le chiffre d'affaires est reconnu quand UTI GROUP transfère le contrôle des biens ou services vendus au client, soit à une date donnée dans le temps, soit en continu. Pour les services récurrents, le chiffre d'affaires est reconnu en continu dans la mesure où le client bénéficie immédiatement des services dès que ceux-ci sont réalisés par UTI GROUP. Quand UTI GROUP a un droit à facturer le client pour un montant qui correspond directement à l'obligation de performance réalisée à date, le chiffre d'affaires est comptabilisé pour ce montant. Sinon, le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus si ces coûts ne sont pas supportés de manière uniforme sur la période couvrant le service rendu. Quand UTI GROUP construit un actif ou délivre des développements spécifiques, le chiffre d'affaires est reconnu en continu sur la base des coûts encourus, dans la mesure où l'obligation de performance d'UTI GROUP consiste à construire un actif que le client contrôle au fur et à mesure de sa création ou un actif qui n'a pas d'usage alternatif que celui qui en sera fait par le client et que UTI GROUP a un droit irrévocable à paiement pour les travaux réalisés à date selon les termes contractuels. Si ces conditions ne sont pas remplies, le chiffre d'affaires est reconnu à une date donnée.

Goodwill

Le goodwill représente la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des entités consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Le Goodwill n'est pas amorti, conformément à IFRS 3 « *Regroupement d'entreprises* ». Il fait l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de perte de valeur sont détaillées dans la note 3 « *Goodwill* ». En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au poste « *Autres charges opérationnelles* » de l'Etat du Résultat Global.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement des licences, des brevets et des logiciels acquis. Ces immobilisations sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes correspondant à la durée d'utilisation prévue (de 1 à 5 ans).

La dotation annuelle aux amortissements des immobilisations incorporelles est comptabilisée dans le poste « *Dotations aux amortissements* » de L'Etat du Résultat Global.

Le Groupe a pour habitude de comptabiliser directement les coûts de recherche et développement éventuels en charges. Le Groupe n'a, en effet, pas d'effectif exclusivement dédié à la recherche et au développement. Seule l'activité d'éditeur, mineure dans le Groupe, nécessite de tels investissements humains. Les éventuelles dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges au 30 juin 2024.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Installations générales et agencements	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 8 ans
Mobilier et matériels divers	2 à 5 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans

Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés en charges à la réalisation de ces prestations. Quand des immobilisations sont cédées ou mises hors service, le gain ou la perte est comptabilisé en résultat opérationnel.

Contrats de location (IFRS 16)

IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location pour les locataires. Le Groupe, comme locataire, reconnaît un « droit d'usage » à l'actif représentant son droit à utiliser l'actif sous-jacent et une dette représentative de son obligation de paiement des loyers.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 aux contrats en vie avant le 1^{er} janvier 2019 et qui répondent à la définition d'un contrat de location selon les normes IAS 17 et IFRIC 4, en adoptant la méthode de transition dite « simplifiée à date » dans laquelle le droit d'utilisation égale la dette de loyer à la date de transition.

Le Groupe a également appliqué certaines exemptions autorisées par IFRS 16.5, à savoir, ne pas reconnaître au bilan les contrats de location de courte durée (moins de 12 mois) et les locations d'actifs de faible valeur.

Au 30 juin 2024, le Groupe a reconnu les droits d'usage et des dettes associés relatifs aux contrats de location immobiliers et aux véhicules utilisés par les salariés. La dette de location reconnue le 30 juin 2024 est de 1 656 K€, une grande partie provenant des contrats de location immobiliers. Cette dette est exclue de la dette financière nette telle que définie par le Groupe. Les droits d'utilisation des actifs loués présentent une valeur nette comptable à l'actif de 1 434 K€ au 30 juin 2024

Sur le premier semestre 2024, la charge d'amortissement du droit d'usage des actifs sous-jacents s'élève à 189 K€ et la charge d'intérêts sur la dette de location associée à 15 K€.

	30/06/2024	31/12/2023
Dettes des locations (immobilier + véhicules)	1 656	1 822
Valeur Nette Comptable des Locations (immobilier + véhicules)	1 434	1 582
Charge d'amortissements	189	357
Intérêts financiers	15	41

Tests de valorisation des immobilisations

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur. Lorsque de tels facteurs existent, le Groupe calcule la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable est déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité de l'actif, ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient, si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs, est établie selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation égale à la différence entre la valeur nette comptable du bien et sa valeur recouvrable.

Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances et la trésorerie.

Les immobilisations financières comprennent :

- des titres détenus jusqu'à l'échéance,
- des versements de dépôts,
- des versements à des organismes collecteurs au titre des prêts « aides à la construction ».

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat, ni d'actifs disponibles à la vente.

L'ensemble des actifs financiers détenus est donc comptabilisé au coût amorti.

Un actif financier est décomptabilisé uniquement dans le cas où le Groupe a transféré les flux de trésorerie de cet actif et perd le contrôle de l'actif ou transfère l'essentiel des risques et avantages liés à cet actif.

Les actifs décomptabilisés correspondent aux créances clients des entités du groupe cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances commerciales sont enregistrées pour leur montant nominal. Des dépréciations sont comptabilisées sur la base d'une matrice des risques de pertes de crédit attendues. Compte tenu de l'excellente qualité du risque de crédit des clients d'UTI GROUP. et des assurances-crédits souscrites dans le cadre du contrat d'affacturage, cette matrice n'a pas modifié le niveau des dépréciations à comptabiliser par référence aux pertes encourues. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants correspondent aux autres actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Actions propres

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément à la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* », une provision couvrant l'intégralité des engagements de retraite et prestations assimilées est comptabilisée au passif du bilan. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'emploi que ceux concernant les engagements de retraite.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées avec salaires de fin de carrière. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent les hypothèses suivantes :

- une date de retraite fixée à soixante-cinq ans (départ volontaire),
- un taux d'actualisation financière,
- un taux d'inflation,
- un taux de rotation du personnel,
- un taux de charges sociales,
- un taux annuel de progression des salaires.

Ces évaluations sont effectuées à chaque date de clôture des comptes annuels.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements. Ces écarts sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour mettre fin à l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées, ce qui n'est pas le cas au 30 juin 2024.

Autres passifs courants

Les autres passifs courants correspondent aux autres passifs devant être réglés ou négociés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Instruments de capitaux propres

Un instrument de capitaux propres est un instrument qui donne droit à un intérêt résiduel dans les actifs nets de l'entreprise, après déduction de toutes ses dettes.

Conformément à la norme IAS 32, « *Instruments financiers : informations à fournir et présentation* », pour les instruments financiers comportant plusieurs composants dont certains ont des caractéristiques de dettes et d'autres de capitaux propres, ces derniers sont comptabilisés séparément les uns des autres. Ainsi, un même instrument peut être présenté pour partie en tant qu'élément des capitaux propres et, pour partie, en tant que dette.

Impôts

La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total des impôts courants et des impôts différés.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture. Les actifs d'impôts différés sont constatés lorsqu'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

L'impôt exigible et différé est directement comptabilisé dans les capitaux propres si l'impôt concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Résultat par action

Le Groupe calcule un résultat net par action de base et dilué, soit respectivement sans prise en compte et avec prise en compte de l'effet dilutif des options de souscription d'actions, obligations convertibles. Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net de la période par la moyenne pondérée du nombre de titres en circulation. Les titres sont composés des actions et des titres potentiels. Les titres potentiels correspondent aux options de souscription d'actions, obligations convertibles dont le prix d'exercice est inférieur à la moyenne du cours de bourse sur la période et sont pris en compte comme s'ils avaient été exercés.

Faits caractéristiques de l'exercice

La Société a dû faire face à forte dégradation de la performance sur le second trimestre 2024. La demande de service informatique est actuellement en baisse et dans le contexte politique actuel ainsi qu'économique la Société subit une demande moins active avec un accroissement de ses taux d'intercontrat pénalisant sa trésorerie.

Au cours des dernières années, Monsieur Christian Aumard a mis à disposition de la Société des fonds apportés en compte courant dont la valeur, au 30 juin 2024 est de 1.419.024 euros contre 1 415 541 euros au 31 décembre 2023 ; la différence étant les intérêts générés par ledit compte courant. Suite à une convention de compte courant en date du 10 décembre 2022 et un avenant N°1 du 15 juin 2023, par lesquels Monsieur Christian Aumard a concédé à la Société un abandon de créance total à hauteur de 550.000 euros du montant de son compte courant d'associé, avec une clause de retour à meilleure fortune.

Cet apport de liquidité dans l'attente de la reprise de l'activité n'a pas suffi pour faire face à la situation de la Société. La Société a dû faire face à des difficultés financières importantes qui ont généré un besoin de trésorerie significatif à court terme.

C'est dans ce contexte qu'un protocole de restructuration a été conclu entre les principaux actionnaires d'UTI GROUP (Law Informatique, Christian Aumard et Romain Aumard) et un nouvel investisseur, EEKEM Group¹ (« l'Investisseur »).

L'Investisseur (EEKEM Group) s'est engagé à faire l'acquisition sur le marché d'au moins une action de la Société et a réalisé un apport en compte courant d'un montant de 1 000 000 euros en date du 15 juillet 2024.

La Société convoquera, au plus tard le 22 août 2024, ou à toute autre date ultérieure notifiée par l'Investisseur, une assemblée générale mixte des actionnaires de la Société appelée à se tenir trente-cinq jours après pour se prononcer sur :

- une augmentation du capital de la Société réservée à l'Investisseur d'un montant de 2.463.874 euros (sans prime d'émission), à un prix par action de 0,20 euros (soit la valeur nominale sans prime d'émission), pouvant être souscrite en numéraire et/ou par compensation avec des créances liquides, certaines et exigibles sur la Société (l'« Augmentation du Capital ») ;
- la nomination, sous réserve de la réalisation de l'Augmentation du Capital, d'administrateurs désignés sur proposition de l'Investisseur notifiée à la Société au plus tard le jour de réunion du conseil d'administration convoquant l'AGM (les « Nominations »).

Le jour de bourse précédent l'Augmentation du Capital, ou à toute autre date antérieure notifiée par l'Investisseur aux Fondateurs avec un préavis de trois (3) jours, Christian Aumard et Romain Aumard cèderont à l'Investisseur, et l'Investisseur acquerra auprès de ces derniers avec réalisation du paiement concomitant, et conformément aux articles 1321 et suivants du Code civil :

¹ La société EEKEM Group, domiciliée 2 boulevard Eugène Deruelle à Lyon 69003, est contrôlée directement et indirectement par Monsieur Jean-Luc Bernard. Monsieur Jean-Luc Bernard détient directement 50% du capital et des droits de votes de EEKEM Group, 25% du capital et des droits de vote étant détenus par la société Robinson Technologies, elle-même contrôlée par Monsieur Jean-Luc Bernard.

- la Créance en Compte Courant 1 d'un montant à la date des présentes de 1.419.024 euros (c'est-à-dire sans intérêt à compter du 1er juillet 2024 à raison de l'application de l'Article 3), pour un prix de 484.681,06 euros ;
- la Créance en Compte Courant 2 d'un montant à la date des présentes de 44.850 euros (c'est-à-dire sans intérêt à compter du 1er juillet 2024 à raison de l'application de l'Article 3), pour un prix de 15.318,94 euros.

L'Investisseur pourra libérer sa souscription par compensation de créances à hauteur du nominal de la Créance en Compte Courant 1, de la Créance en Compte Courant 2, de la première avance en Compte Courant Investisseurs, soit au total 2.463.874 euros (addition de respectivement 1.419.024 euros, 44.850 euros et 1.000.000 euros).

Les obligations de l'Investisseur sont soumises à la réalisation des conditions suspensives suivantes, auxquelles l'Investisseur pourra discrétionnairement renoncer par écrit ; la réalisation du protocole conditionnant la continuité d'exploitation du groupe :

- la réalisation par un expert indépendant conformément notamment à l'article 261-2 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers d'une attestation confirmant que les conditions financières de l'opération sont équitables ;
- la publication des comptes semestriels de la Société, certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes, avant le 31 juillet 2024 ;
- la mise au porteur par Law informatique de l'ensemble de sa participation dans la Société préalablement à la réalisation de l'Augmentation de Capital ;
- l'obtention du visa de l'Autorité des marchés financiers sur la Note d'Opération permettant la réalisation de l'Augmentation du Capital, purgée de tout recours ;
- l'approbation par l'AGM des projets de résolutions nécessaires à la réalisation de l'Augmentation du Capital et aux Nominations.

L'Investisseur pourra se prévaloir de l'absence de réalisation de n'importe laquelle des Conditions Suspensives à compter du 25 octobre 2024. Le cas échéant, l'Investisseur le notifiera à la Société. Dans un tel cas, le Protocole de Restructuration sera automatiquement caduc à compter de la date de cette notification, de sorte que chacune des Parties sera libérée, sans indemnisation, de l'ensemble de ses obligations au titre du Protocole de Restructuration, à l'exception des parties Rémunération, Subordination et Remboursement relativement aux avances en Compte Courant Investisseur.

La Société et les Fondateurs se sont engagés à faire tout ce qui est utile et nécessaire en vue de la satisfaction des Conditions Suspensives.

La forte dégradation des performances, les difficultés de recrutement, la dégradation du taux d'intercontrat ainsi que l'entrée prévue de l'Investisseur ont amené le groupe à comptabiliser une dépréciation du goodwill à hauteur de 5 500 K€ (se référer à la note 3).

BILAN - ACTIF

Note 3 – GOODWILL

Valeurs brutes	01/01/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Goodwill UTI GROUP	18 619			18 619
	18 619	-	-	18 619

Dépréciations	01/01/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Goodwill UTI GROUP	-8 669	-5 500		-14 169
	-8 669	-5 500	-	-14 169

Valeur nette	9 950	-5 500	-	4 450
---------------------	--------------	---------------	----------	--------------

Valeurs brutes	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Goodwill UTI GROUP	18 619			18 619
	18 619	-	-	18 619

Dépréciations	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Goodwill UTI GROUP	-8 669			-8 669
	-8 669	-	-	-8 669

Valeur nette	9 950	-	-	9 950
---------------------	--------------	----------	----------	--------------

Le goodwill est affecté à une unité génératrice de trésorerie (UGT) regroupant l'ensemble des entités opérationnelles.

Le groupe effectue des tests de valeur au moins une fois chaque année et plus s'il apparaît des indices de pertes de valeur.

La dégradation des indicateurs de performance au 30 juin 2024 ainsi que la transaction en cours avec l'Investisseur ont conduit à effectuer des tests de valeur.

Le protocole de restructuration signé le 11 juillet 2024 prévoit une augmentation de capital de la Société réservée à l'Investisseur d'un montant de 2.463.874 euros (sans prime d'émission), à un prix par action de 0,20 euros (soit la valeur nominale sans prime d'émission), pouvant être souscrite en numéraire et/ou par compensation avec des créances liquides, certaines et exigibles sur la Société.

Cette augmentation de capital réservée permettra l'acquisition d'un bloc de contrôle de 54,91% des actions.

La valorisation du goodwill retenue au 30 juin 2024 tient compte de cette opération et a conduit la société à comptabiliser une dépréciation complémentaire de 5.500 k€ de son goodwill.

Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes sont constituées des éléments suivants :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Valeur brute				
Autres immobilisations incorporelles	113	0		113
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	-110	-2		-112
Valeur nette	3	-2	0	1

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Valeur brute				
Autres immobilisations incorporelles	564	0	450	113
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	-555	-5	450	-110
Valeur nette	9	-5	901	3

Il n'existe pas d'engagements contractuels en vue de l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

Note 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées des éléments suivants :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Valeur brute				
Matériel et outillage	-			-
Droits d'utilisation des actifs loués	3 097	41		3 138
Autres immobilisations corporelles	314		16	298
	3 410	41	16	3 435
Amortissements				
Matériel et outillage				
Droits d'utilisation des actifs loués	-1 514	-189		-1 703
Autres immobilisations corporelles	-278	-8	9	-277
	-1 792	-197	9	-1 981
Valeur nette	1 618	-156	25	1 455

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Valeur brute				
Matériel et outillage	-			-
Droits d'utilisation des actifs loués	3 301	225	429	3 097
Autres immobilisations corporelles	922	24	632	314
	4 223	249	1 062	3 410
Amortissements				
Matériel et outillage				
Droits d'utilisation des actifs loués	-1 531	-357	374	-1 514
Autres immobilisations corporelles	-872	-20	614	-278
	-2 403	-377	988	-1 792
Valeur nette	1 820	-128	2 049	1 618

Au premier semestre 2024 et au 31 décembre 2023, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2024 la valeur nette des droits d'utilisation des actifs loués s'élève à 1 434 K€ contre 1 582 K€ au 31 décembre 2023.

Note 6 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Valeur brute				
Participations non consolidées	0			0
Prêts au personnel et autres	141	3		144
Dépôts et cautionnements	122	0	4	119
	263	3	4	263
Provisions				
Participations non consolidées	0			0
Valeur nette	263	3	4	263

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Valeur brute				
Participations non consolidées	0			0
Prêts au personnel et autres	130	41	30	141
Dépôts et cautionnements	116	9	3	122
	246	50	33	263
Provisions				
Participations non consolidées	0			0
Valeur nette	246	50	33	263

Les prêts accordés aux organismes collecteurs de la participation à l'effort construction ont été actualisés compte tenu de leur durée (20 ans).

La valeur actualisée de ces prêts s'élève ainsi à 144 K€ au 30 juin 2024 contre 141 K€ au 31 décembre 2023.

Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et les autres actifs courants sont constitués des éléments suivants :

Créances clients

	30/06/2024	31/12/2023
Créances clients	861	750
Dépréciations pertes de crédits attendus	-115	-115
Comptes de régularisation rattachés		
Total	746	635

Autres créances

	30/06/2024	31/12/2023
Personnel et comptes rattachés		
Créances sur organismes sociaux	0	-10
Créances sur l'Etat - impôts et taxes	0	0
Créances sur l'Etat - TVA	804	613
Autres créances d'exploitation	429	380
Comptes de régularisation	189	205
Total	1 422	1 187

Les autres créances d'exploitation correspondent principalement au dépôt de garantie auprès de la société d'affacturage.

Echéancier des créances

	30/06/2024	2024	2025	Années ultérieures
Créances clients (BRUT)	861	861		
Autres créances	1 422	1 422		
TOTAL	2 283	2 283	-	-

	31/12/2023	2024	2025	Années ultérieures
Créances clients (BRUT)	750	750		
Autres créances	1 187	1 187		
TOTAL	1 937	1 937	-	-

La valeur nette comptable des créances figurant au bilan reflète la valeur de marché.
Le montant des créances clients cédées et garanties par le factor s'élève à 3 109 K€ au 30 juin 2024 contre 2 982 K€ au 31 décembre 2023

Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Tableau des Flux de Trésorerie consolidé :

La définition de la Trésorerie retenue pour ce tableau correspond au montant figurant en Trésorerie et équivalent de Trésorerie diminué des découverts bancaires :

	30/06/2024	31/12/2023
Disponibilités	872	785
Découverts bancaires	-35	-2
TOTAL trésorerie nette	836	783
VARIATION DE TRESORERIE		53

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement comprend des dettes financières à court terme et à long terme (hors découverts bancaires) (cf. Note 11) et les comptes courants d'associés (Cf. Note12).

BILAN - PASSIF

Note 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL

Capital

Le capital au 30 juin 2024 est de 1 791 797 €, divisé en 8 958 986 actions d'une valeur nominale de 0,20 € chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	01/01/2024	Variation		30/06/2024
		Augmentation	Réduction	
Actions	8 958 986	0	0	8 958 986
Nombre de titres	8 958 986	0	0	8 958 986
Nominal	0,20			0,20
Capital en euro	1 791 797	0	0	1 791 797

Détail des Primes

Les différents éléments constituant les primes sont les suivants :

DETAIL DES PRIMES	30/06/2024	31/12/2023
Prime de conversion	2 301	2 301
Primes d'émission	102	102
Prime de conversion BSA	341	341
TOTAL	2 745	2 745

Actions propres

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions de la société UTI GROUP. S.A. ont été rachetées par le Groupe. Ces titres d'autocontrôle sont, d'une part, des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat à objectifs multiples et, d'autre part, des actions acquises par la voie d'un contrat de liquidité permettant une régularisation du cours de bourse.

La part du capital social détenue a évolué de la façon suivante :

ACTIONS PROPRES (en nombre d'actions)	30/06/2024	31/12/2023
Détentions à l'ouverture	197 371	197 371
Achats d'actions		
Ventes d'actions		
Détention à la clôture	197 371	197 371
CONTRAT DE LIQUIDITE (en nombre d'actions)	30/06/2024	31/12/2023
Détentions à l'ouverture	41 096	50 365
Achats d'actions		
Contrat de liquidité - ODDO	49 442	64 041
Ventes d'actions		
	44 774	73 310
Détention à la clôture	45 764	41 096
Détention totale à la clôture	243 135	238 467
Pourcentage détenu en autocontrôle	2,7%	2,7%

Dividendes

Des dividendes peuvent être distribués par prélèvement sur les réserves en conformité avec les dispositions de la Loi et les Statuts de la Société. UTI GROUP. S.A. n'a pas distribué de dividende au titre des 3 derniers exercices. Le report à nouveau et les primes (fusion, émission, apport) dans les comptes sociaux d'UTI GROUP. S.A. s'élèvent à 3 685 K€ au 30 juin 2024 avant affectation du résultat de l'exercice.

Détail des actions et droits de vote

Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	30/06/2024	31/12/2023
Nombre total d'actions	8 958 986	8 958 986
Nombre total de droits de vote	13 893 428	13 898 596

Note 10 – PROVISIONS

	01/01/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Provision pour litiges prud'homaux	47		47	-
Provision pour litiges commerciaux	-			
Provision pour risques et charges divers	-			
Total provisions pour risques et charges	47	-	47	-

Provision pour engagements sociaux 476 475

Total provisions au passif 522 - 47 475

	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Provision pour litiges prud'homaux	356		309	47
Provision pour litiges commerciaux	-			
Provision pour risques et charges divers	-			
Total provisions pour risques et charges	356	-	309	47

Provision pour engagements sociaux 483 5 13 476

Total provisions au passif 839 5 322 522

Les reprises de provisions non utilisées concernent les litiges suivants :

	30/06/2024	31/12/2023
Provision pour litiges prud'homaux	4	154
Provision pour litiges commerciaux	0	0
Provision pour risques et charges	0	0
Total des reprises non utilisées	4	154

Note 11 – DETTES FINANCIERES

Détail des emprunts et dettes financières courants et non courants

DETTE FINANCIERE	01/01/2024	+	-	Reclassement	30/06/2024
Emprunt obligataire convertible	0	0			0
Part des emprunts à plus d'un an	870		-137	-1	732
Part des dettes financières à plus d'un an	0				0
Dettes de loyers long terme	1 416		-12	-170	1 234
Total des dettes financières à long terme	2 286	0	-149	-171	1 966
Emprunt obligataire convertible	0				0
Part des emprunts à moins d'un an	275			1	276
Participation des salariés	318				318
Dettes de loyers court terme	406	11	-165	170	423
Créances non garanties par le Factor	179	154			333
Soldes bancaires créditeurs	6	33			39
Total des dettes financières à court terme	1 184	199	-165	171	1 388
Total des dettes financières	3 470	199	-314	0	3 354

DETTE FINANCIERE	01/01/2023	+	-	Reclassement	31/12/2023
Emprunt obligataire convertible	0	0			0
Part des emprunts à plus d'un an	646	500	-349	74	870
Part des dettes financières à plus d'un an	0				0
Dettes de loyers long terme	1 645	103		-332	1 416
Total des dettes financières à long terme	2 290	603	-349	-258	2 286
Emprunt obligataire convertible	0				0
Part des emprunts à moins d'un an	349			-74	275
Participation des salariés	319		-1		318
Dettes de loyers court terme	375		-301	332	406
Créances non garanties par le Factor	284			-105	179
Soldes bancaires créditeurs	0	5			6
Total des dettes financières à court terme	1 327	5	-302	153	1 184
Total des dettes financières	3 618	609	-652	-105	3 470

Les « soldes bancaires créditeurs » sont compris dans la trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie (Cf. Note 8).

Echéancier des dettes financières

Dettes financières en K€	30/06/2024	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Part des emprunts à plus d'un an				
Part des dettes financières à plus d'un an	732		482	250
Dettes de loyers long terme	1 234		1 206	27
Total des dettes financières à long terme	1 966	0	1 688	277
Emprunt obligataire convertible	0	0		
Part des emprunts à moins d'un an	276	276		
Participation des salariés	318	318		
Dettes de loyers court terme	423	423		
Créances non garanties par le Factor	333	333		
Soldes bancaires créditeurs	39	39		
Total des dettes financières à court terme	1 388	1 388		
Total	3 354	1 388	1 688	277

Dettes financières en K€	31/12/2023	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Part des emprunts à plus d'un an				
Part des dettes financières à plus d'un an	870		870	
Dettes de loyers long terme	1 416		1 381	35
Total des dettes financières à long terme	2 286	0	2 251	35
Emprunt obligataire convertible	0	0		
Part des emprunts à moins d'un an	275	275		
Participation des salariés	318	318		
Dettes de loyers court terme	406	406		
Créances non garanties par le Factor	179	179		
Intérêts courus non échus	4	4		
Soldes bancaires créditeurs	2	2		
Total des dettes financières à court terme	1 184	1 184		
Total	3 470	1 184	2 251	35

Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET DETTES FOURNISSEURS

Dettes fournisseurs

	30/06/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	3 507	2 630
Total	3 507	2 630

Les dettes fournisseurs sont constituées de frais de sous-traitance et de frais généraux.

Autres passifs courants

AUTRES PASSIFS COURANTS	01/01/2024	+	-	30/06/2024
Dettes fiscales et sociales	0			0
Total des autres dettes à long terme	0			0
Dettes fiscales et sociales	2 543	142		2 684
Dettes sur acquisitions de titres	0			0
Comptes courants	1 470		-6	1 464
Dettes diverses d'exploitation	412	67	-163	316
Total des autres dettes à court terme	4 424	209	-169	4 464

AUTRES PASSIFS COURANTS	01/01/2023	+	-	31/12/2023
Dettes fiscales et sociales	0			0
Total des autres dettes à long terme	0			0
Dettes fiscales et sociales	3 470		-927	2 543
Dettes sur acquisitions de titres	0			0
Comptes courants	565	1 420	-515	1 470
Dettes diverses d'exploitation	303	149	-40	412
Total des autres dettes à court terme	4 338	1 569	-1 483	4 424

Les comptes courants d'associés sont compris dans le flux de trésorerie lié aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie (Cf. Note 8).

Monsieur Christian AUMARD, Président Directeur Général, a mis à disposition de la société UTI GROUP. des fonds apportés en compte courant dont la valeur est de 1 419 K€ au 30 juin 2024 contre 1 416 K€ au 31 décembre 2023.

Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE

La norme IFRS 8 – Information sectorielle prévoit la présentation d'un certain nombre d'informations sur les secteurs opérationnels, les secteurs géographiques et les principaux clients. La norme définit un secteur opérationnel comme « une composante d'une entité » dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci.

La Direction d'UTI GROUP ne gère qu'un seul secteur opérationnel au vu de la définition d'un secteur opérationnel selon IFRS 8. En effet l'activité « prestations de services informatiques » est analysée globalement aussi bien au niveau sectoriel que géographique.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Note 14 – ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Chiffre d'affaires

	30/06/2024			30/06/2023		
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total
UTIgroup	5 667	493	6 160	6 255	511	6 765
UTIgroup Est	1 194	-	1 194	1 467	-	1 467
UTIgroup Rhône-Alpes	1 149		1 149	1 332		1 332
Groupement IT	2 303	-	2 303	1 649	-	1 649
TOTAL	10 313	493	10 806	10 702	511	11 213

Les prestations rendues par le Groupe sont quasi-exclusivement constituées de prestations de services informatiques en régie. En conséquence, il n'est pas fourni de désagrégation du chiffre d'affaires par type de service ou d'obligation de performance.

Frais de personnel

Les frais de personnel des entités du Groupe se ventilent comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023
UTI Group	4 288	4 736
UTI Group Rhône Alpes	785	990
UTI Group Est	413	619
UTI Group Maroc	35	31
TOTAL	5 520	6 377

Dotations nettes aux amortissements et aux provisions

	30/06/2024	30/06/2023
Immobilisations incorporelles	-2	-3
Immobilisations corporelles	-197	-238
Dépréciation / reprise sur actif circulant	0	0
Provision pour risques et charges	47	244
	-152	3

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles incluent 189 K€ de dotations aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16) au 30 juin 2024, contre 227 K€ au 30 juin 2023.

Autres charges et produits opérationnels courants

Les éléments constitutifs des autres charges et produits opérationnels courants sont :

	30/06/2024	30/06/2023
Autres produits d'exploitation	14	201
Produits de cession d'immobilisations	28	86
Autres charges d'exploitation	-6	-13
Valeurs nettes des immobilisations cédées	-7	-32
Dépréciation du goodwill	-5 500	0
Autres produits et charges opérationnels courants	-5 470	242

Monsieur Christian AUMARD a réalisé un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune pour 200 K€ enregistré en Autres produits d'exploitation en juin 2023

Dépréciation du Goodwill de -5 500 K€, se reporter à la note 3 sur le Goodwill.

Coût de l'endettement financier brut

	30/06/2024	30/06/2023
Intérêts sur emprunts	-16	-3
Charges d'intérêts sur dettes de loyer	-15	-3
Autres charges financières	-121	-75
TOTAL	-152	-81

Autres charges et produits financiers

	30/06/2024	30/06/2023
Actualisation des prêts et engagement de retraite	3	3
Charges financières		
Autres produits et charges financiers	3	3

Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL

Régimes à prestations définies

La législation française prévoit également le versement aux salariés en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération du salarié au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis par les salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. La méthode retenue pour le calcul des engagements est la méthode des unités de crédits projetées conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ».

	01/01/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
UTI Group S.A.	454			454
UTI Group Rhône-Alpes	20			20
UTI Group Est	1			1
Total des engagements	475	0	0	475

	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
UTI Group S.A.	467		13	454
UTI Group Rhône-Alpes	15	4		20
UTI Group Est	0	1		1
Total des engagements	482	5	13	475

En l'absence d'évolutions significatives sur le semestre, l'engagement n'a pas fait l'objet d'une actualisation au 30 juin 2024.

Note 16 – IMPOTS

Evolution des postes de bilan

Impôts Différés Actifs (K€)	Provisions pour retraites	Autres provisions	Déficits reportables	Différences temporaires	Autres	Total
Au 31 décembre 2022	121	0	99	0	55	275
Variations de périmètre						
Effet des variations de change						
Montant comptabilisé en résultat net	-2		82		29	109
Montant comptabilisé directement en capitaux propres						
Au 31 décembre 2023	119	0	181	0	85	384
Variations de périmètre						
Effet des variations de change						
Montant comptabilisé en résultat net			109		-2	107
Montant comptabilisé directement en capitaux propres						
Au 30 juin 2024	119	0	290	0	83	491

Charge d'impôt sur les résultats

	30/06/2024	30/06/2023
Impôts courants		
Impôts sur les bénéfices	0	0
CVAE	-18	-25
Impôts différés		
Impôts différés de la période	107	-74
	89	-100

Nota : les montants négatifs figurant au tableau ci-dessus correspondent à des charges d'impôts. Corrélativement, les montants positifs correspondent à des produits d'impôts.

Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

A compter du 1^{er} janvier 2003, la société UTI GROUP. S.A. s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, dû par le Groupe formé par elle-même et ses filiales françaises contrôlées au moins à 95%, au titre du régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts. Cette convention d'intégration fiscale a été renouvelée le 1^{er} janvier 2013 pour une durée expirant le 31 décembre 2017, se renouvelant par tacite reconduction à compter du 1^{er} janvier 2018.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2, Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le taux de l'impôt sur les sociétés était de 25% sur la totalité du bénéfice fiscal

Le taux d'impôt différé retenu au 30 juin 2024 est de 25 % comme en 2023.

Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	30/06/2024	31/12/2023
Nombre moyen d'actions de 0,20 euro en circulation	8 958 986	8 958 986
Actions détenues en propre par le Groupe	243 135	238 467
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	8 715 851	8 720 519
Résultat net (en K €)	-5 858	-183
Résultat net par action (en €)	-0,672	-0,021

Le montant à prendre en compte pour déterminer ce résultat par action de base est le résultat net de l'exercice.

Résultat par action dilué

Le résultat net par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice augmenté des titres donnant accès au capital. Les options de souscription dont le prix d'exercice est supérieur à la moyenne annuelle du cours de bourse ne sont pas retenues dans le calcul du résultat dilué par action.

Un instrument financier convertible n'est dilutif que si, et seulement si, sa conversion réduit le résultat par action des activités ordinaires continuées.

L'effet dilutif est le suivant sur le nombre d'actions :

	30/06/2024	31/12/2023
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	8 715 851	8 720 519
Effet dilutif des stocks options	48 725	32 064
Nombre moyen d'actions après titres dilutifs	8 764 576	8 752 583
Résultat net (en K €)	-5 858	-183
Résultat net par action (en €)	-0,668	-0,021

L'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2020 a décidé la mise en place d'un plan de souscription d'actions auprès de salariés non mandataires sociaux.

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION								
Plan autorisé par l'assemblée générale du 15/01/2020								
Date du Conseil	Quantité attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice	Options exercées	Options annulées	Options restantes	Date limite de levées
Plan n° 7 du 06/02/2020	200 000	0,43 euros	1 Salarié	06/03/2021				05/02/2025
TOTAL	200 000							

En application de la norme IFRS 2, le plan de stock option attribué le 06 février 2020 a été valorisé selon la méthode Black and Scholes.

Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

En décembre 2022 et en juin 2023, Monsieur Christian AUMARD a réalisé deux abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune pour 350 K€ puis 200 K€ qui constituent un engagement hors bilan significatif au 30 juin 2024.

La Société UTI GROUP s'engage ainsi à réinscrire au crédit du compte courant du Créancier ouvert dans ses livres, le mois suivant l'approbation des comptes consolidés de l'exercice social constatant la réalisation de la condition de retour à meilleure fortune susvisée, une somme correspondant à vingt (20) pourcent du montant du résultat net consolidé positif réalisé à la clôture dudit exercice social et ce jusqu'à un montant de résultat net consolidé positif de trois cent mille euros (300 K€) inclus, et de quarante (40) pourcent de la partie du résultat net consolidé positif supérieur à trois cent mille euros (300 K€), le tout jusqu'à concurrence de l'intégralité de la créance abandonnée.

Le protocole de restructuration en date du 11 juillet 2024 prévoit l'annulation de la clause de retour à la meilleure fortune (se référer au paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » page 15).

Note 19 – EFFECTIF MOYEN

	30/06/2024	30/06/2023
Charges de personnel (*)	3 838	4 499
Charges sociales afférentes	1 682	1 878
	5 520	6 377
Effectif moyen	155	184

(*) : composé de salaires fixes et variables, y compris participation des salariés.

Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe ne détient pas d'actifs significatifs portant intérêt ; aussi, son résultat et sa trésorerie opérationnelle sont-ils largement indépendants des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme et moyen terme. La dette du Groupe est essentiellement à taux fixe.

Risque de liquidité sur la dette financière et covenants

Le risque de liquidité est géré par la mise en place de sources de financement diversifiées.

Le risque de contrepartie correspond au risque qu'une partie à un contrat avec UTI GROUP. manque à ses obligations contractuelles entraînant une perte financière pour le Groupe. Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer l'entité au risque de crédit sont principalement les créances clients.

Au 30 juin 2024, UTI GROUP. réalise 63 % de son chiffre d'affaires avec ses dix principaux groupes clients. Les procédures internes élaborées par certains grands donneurs d'ordre pour émettre les bons de commande et procéder à la mise en paiement des factures affectent les délais de paiement.

Néanmoins, UTI GROUP. enregistre un taux non significatif de créances douteuses dans la mesure où :

- la clientèle du Groupe est essentiellement constituée de grandes entreprises peu exposées au risque d'insolvabilité.
- les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat.
- le Groupe a souscrit un contrat d'affacturage sans recours couplé à une assurance-crédit

Le risque d'insolvabilité est donc limité.

Par ailleurs, UTI GROUP. dispose d'un contrat d'affacturage de créances commerciales, dont les principales caractéristiques sont :

- un paiement immédiat des factures clients dès leur création et avant échéance ;
- une gestion du poste clients : relance et recouvrement des factures ;
- une garantie d'insolvabilité du client;
- une mise en place d'un dépôt de garantie qui sera restitué à la résiliation du contrat et est ajusté en fonction des créances garanties cédées sans recours ;
- le contrat est conclu sans limitation de durée et est résiliable à tout moment (préavis de 60 jours).

Risque du marché actions

Le Groupe ne détient pas de titres de sociétés cotées autres que les actions d'autocontrôle (Soit au 30 juin 2024 : 243 135 actions / au 31 décembre 2023 : 238 467 actions) qui sont déduites des capitaux propres. Il n'est donc pas exposé au risque de fluctuation des prix des marchés actions.

Exposition au risque de change

UTIGROUP n'est pas exposé au risque de change.

Le groupe détient des passifs ou des actifs en devise pour des montants non significatifs avec sa filiale marocaine créée en novembre 2022.

De ce fait, le Groupe ne se couvre pas du risque de change.

Note 21 – SOCIETE MERE

La société mère LAW INFORMATIQUE SAS détient 54,9 % du capital et 70,8 % des droits de vote.

	30/06/2024		31/12/2023	
	Nombre d'actions	Nombres de voix	Nombre d'actions	Nombres de voix
LAW INFORMATIQUE SAS	4 919 745	9 839 490	4 919 745	9 839 490
Nombre total d'actions d'UTI GROUP SA	8 958 986		8 958 986	
% détention	54,9%		54,9%	
Nombre total de droits de vote d'UTI GROUP SA		13 893 428		13 898 596
% de droits de vote		70,8%		70,8%

Note 22 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Rémunération et avantages des organes de direction et d'administration du Groupe

	30/06/2024	30/06/2023
Des organes d'administration	46	49
Des organes de direction	0	0
Des organes de surveillance	0	0
TOTAL	46	49

Au 30 juin 2024, ces montants incluent les avantages en nature. Il n'existe pas d'autres avantages ou modalités de rémunérations.

Au 30 juin 2024 et 2023, les dirigeants et les administrateurs n'ont perçu aucune avance et/ou crédit.

Au 30 juin 2024 et 2023, les administrateurs du Groupe ne bénéficient pas d'option de souscription et d'achat d'actions.

Transactions avec les parties liées

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions et soldes entre les entités du Groupe et les sociétés associées sont susceptibles de concerner les sociétés ou personnes suivantes :

- Société LAW INFORMATIQUE :
 - o La convention d'animation du Groupe pour la gestion de l'animation de l'ensemble des entités du groupe. Une charge de 108 K€ a été comptabilisée au titre de cette convention au 30 juin 2024, contre 185 au 30 juin 2023.
 - o Les soldes clients dans les comptes annuels de Law Informatique pour trois sociétés du groupe sont de 49 K€ au 30 juin 2024 contre 23 K€ au 31 décembre 2023.
- Christian AUMARD : avance en compte courant 1 419 K€ au 30 juin 2024 contre 1 416 K€ au 31 décembre 2023.
- Romain AUMARD : avance en compte courant 43 K€ au 30 juin 2024 contre 52 K€ au 31 décembre 2023.

Note 23 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Se référer au paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » page 15.

B - RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

Conformément aux dispositions des articles L. 232-7 et R.232-13 du Code de commerce, la société UTI GROUP qui clôture ses comptes annuels le 31 décembre, a établi le présent rapport semestriel d'activité à partir des comptes consolidés résumés semestriels du Groupe au 30 juin 2024.

1. PRESENTATION DES COMPTES DU PREMIER SEMESTRE 2023 DU GROUPE CONSOLIDE

Les comptes consolidés résumés semestriels arrêtés au 30 juin 2024 ont été préparés en conformité avec la norme IAS34 « *Information Financière Intermédiaire* ».

1.1. Composition du Groupe :

Nous vous renvoyons à la lecture des comptes consolidés semestriels résumés du Groupe et des notes annexes pour le détail de ces différents postes de comptes, ainsi que pour la composition du Groupe.

1.2. Chiffre d'affaires consolidé et effectifs groupe :

CA consolidé :

	EXERCICE 2024 En millions euros	EXERCICE 2023 En millions euros
<u>1 – Consolidé</u>		
Premier trimestre	5,49	5,92
Deuxième trimestre	5,32	5,29
Total	10,81	11,21

Effectifs groupe au 30 juin :

Effectif groupe à la date du :	30/06/2024	30/06/2023	%
Structure	27	33	-18,8%
Opérationnels	120	143	-16,0%
Sous traitants	90	73	23,3%
TOTAL	237	249	-4,8%

Les effectifs groupe passent de 249 collaborateurs et sous-traitants au 30 juin 2023 à 237 au 30 juin 2024, soit une diminution de 4,8 %.

1.3. Résultats consolidés :

Le Groupe a réalisé, au premier semestre de l'exercice 2024, un chiffre d'affaires de 10 806 K€, soit un recul du chiffre d'affaires de 3,6 % par rapport à la même période de 2023.

Les frais généraux (autres achats et charges externes) s'élèvent à 706 K€ au 30 juin 2024 contre 871 K€ au 30 juin 2023. Le résultat opérationnel est déficitaire à -5 798 K€ contre +321 K€ au 30 juin 2023, après enregistrement d'une provision pour dépréciation du goodwill de 5 500 K€. Voir note 3 des comptes consolidés semestriel résumé au 30 juin 2024 pour plus d'informations.

Le coût de l'endettement est de -152 K€, alors qu'il était de -81 K€ en 2023

Enfin le résultat net s'établit à -5 858 K€ au 30 juin 2024 contre 143 K€ au 30 juin 2023.

2. PRESENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2024 DE LA SOCIETE UTI GROUP

2.1 Chiffre d'affaires consolidé de la société UTI GROUP

	EXERCICE 2024 En millions euros	EXERCICE 2023 En millions euros
1 - Société UTI GROUP (*)		
Premier trimestre (*)	3,26	3,64
Deuxième trimestre (*)	2,90	3,12
Total	6,16	6,76

(*) Retraité du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe

Le premier semestre 2024 est en recul de 8,9% par rapport au premier semestre 2023. En effet, le chiffre d'affaires s'élève à 6,16 M€ contre 6,76 M€ en 2023.

2.2 Compte de résultats de la société UTI GROUP d'après les comptes consolidés :

Utigroup	30/06/2024	30/06/2023	Variation
Chiffre d'affaires net	6 160	6 765	-605
Résultat opérationnel	-5 404	96	-5 500
Résultat global	-5 917	-51	-5 866

Compte tenu d'une baisse du chiffre d'affaires net d'après les comptes consolidés de 8,9%, le résultat global se détériore et passe à -5 917 K€ au 30 juin 2024 contre -51 K€ au 30 juin 2023, après enregistrement d'une provision pour dépréciation du goodwill de 5,5 M€

Contribution au résultat consolidé de chaque société du groupe :

Contribution au résultat consolidé de chaque société du groupe	30/06/2024	30/06/2023	Variation
UTIgroup	-5 917	-51	-5 866
Groupement IT	67	39	28
UTIgroupEst	-20	79	-99
UTIgroupRhône Alpes	9	75	-66
UTIgroupMaroc	4	1	3
Résultat net global	-5 858	143	-6 001

3. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE CONSOLIDE AU COURS DU SEMESTRE ECOULE

3.1 L'activité du groupe UTI GROUP dans son ensemble pour le premier semestre 2024 se caractérise comme suit :

Au 30 juin 2024, le groupe UTI GROUP réalise un chiffre d'affaires de 10,81 M€ contre 11,21 M€ au 1^{er} semestre 2023, soit un recul de 3,6% de son activité.

Ce recul est principalement lié à la baisse d'activité de l'entité parisienne qui enregistre un recul de 9% et ainsi que celle des filiales implantées en province qui enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaires de 16%.

En revanche, l'activité de GROUPEMENT IT, filiale détenue à 100% par UTI GROUP, réalise un chiffre d'affaires de 2,30 M€ sur le premier semestre 2024 contre 1,65 M€ au premier semestre 2023, soit une progression de 40 %. Trois ans seulement après son lancement, cette nouvelle filiale génère d'ores et déjà 22% du chiffre d'affaires du Groupe.

Cette nouvelle baisse d'activité est accompagnée d'une forte détérioration de l'ensemble des ratios de rentabilité du Groupe.

En effet, le taux d'activité des collaborateurs et partenaires en mission chez nos clients est de 91,8% au premier semestre 2024 contre 94,9% au premier semestre 2023.

Ainsi, UTI GROUP enregistre un résultat opérationnel de -5 798 K€ au 30 juin 2024 contre un résultat opérationnel de 321 K€ au 30 juin 2023. Son résultat net atteint une perte de -5 858 K€ à l'issue du premier semestre 2024 après prise en compte d'une provision pour

dépréciation du goodwill de -5 500 K€, contre un bénéfice net de 143 K€ lors du premier semestre de l'exercice précédent.

3.2 Et pour chacune des Sociétés du Groupe (d'après leurs comptes sociaux) :

UTI GROUP

UTI GROUP (en K euros)	30/06/2024	30/06/2023	Variation en %
Chiffres d'affaires	7 654	7 637	0,2%
Résultat d'exploitation	-417	-164	154,4%
Résultat avant impôt	-373	-222	67,6%
Résultat net	-352	32	-1187,2%

UTI GROUP enregistre un chiffre d'affaires stable, en progression de 0,2 %.

Le résultat d'exploitation est négatif se détériore puisqu'il passe de -164 K€ à -417 K€, le résultat net est déficitaire à -352 K€ au 30 juin 2024 contre +32 K€ au 30 juin 2023.

La provision pour dépréciation du goodwill de 5 500 K€ est enregistrée dans les comptes consolidés, pas dans les comptes sociaux au 30 juin 2024.

UTIGROUP. Est

UTI GROUP EST (en K euros)	30/06/2024	30/06/2023	Variation en %
Chiffres d'affaires	1 194	1 467	-18,6%
Résultat d'exploitation	-25	62	-140,2%
Résultat avant impôt	-21	64	-132,0%
Résultat net	-21	78	-126,4%

Le chiffre d'affaires de la filiale alsacienne est en recul de -18,6 % et son résultat net déficitaire s'élève -21 K€ contre 78 K€.

UTIGROUP. Rhône Alpes:

UTI GROUP RHONE ALPES (en K euros)	30/06/2024	30/06/2023	Variation en %
Chiffres d'affaires	1 594	1 679	-5,1%
Résultat d'exploitation	7	75	-90,5%
Résultat avant impôt	7	74	-90,0%
Résultat net	7	74	-90,0%

La filiale lyonnaise enregistre une baisse de 5,1% de son chiffre d'affaires, et son résultat net passe de 74 K€ à 7 K€.

Cette baisse de chiffre d'affaires s'accompagne d'une dégradation des taux de marges.

Groupement IT

GROUPEMENT IT (en K euros)	30/06/2024	30/06/2023	Variation en %
Chiffres d'affaires	2 303	1 649	39,6%
Résultat d'exploitation	72	45	61,4%
Résultat avant impôt	67	39	71,9%
Résultat net	67	39	71,9%

Le chiffre d'affaires est en progression de 39,6 % et le résultat net passe de 39 K€ à 67 K€.

La société a obtenu deux nouveaux agréments fin 2023, et de nouveaux contrats avec nos partenaires ont pu se développer.

UTIGROUP. Maroc

UTI GROUP MAROC (en K euros)	30/06/2024	30/06/2023	Variation en %
Chiffres d'affaires	53	47	13,6%
Résultat d'exploitation	4	2	84,0%
Résultat avant impôt	4	2	84,0%
Résultat net	4	2	91,5%

Cette société crée fin 2022 renforce l'équipe de recrutement du groupe.

4. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DANS LE GROUPE AU COURS DU SEMESTRE ECOULE ET LEUR INCIDENCE SUR LES COMPTES SEMESTRIELS

Le Groupe a soldé en janvier 2024 le remboursement de la dette sociale contractée lors de la COVID.

Au 30 juin 2024, le capital restant dû lié aux Prêts Garantis par l'Etat (PGE) souscrits par le Groupe en 2020 s'élève à 508 K€.

La dégradation des ratios et des performances d'UTI GROUP au deuxième trimestre 2024, a conduit la société et ses fondateurs à rechercher des solutions de financement.

Un nouvel investisseur est entré dans le capital d'UTI GROUP et un protocole de restructuration a été signé le 11 juillet 2024.

5. EVOLUTION PREVISIBLE DE L'ACTIVITE DU GROUPE PENDANT L'EXERCICE / DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SECOND SEMESTRE

L'annonce le 11 juillet 2024 de la prochaine prise de contrôle du capital d'UTI GROUP par EEKEM group, filiale de ROBINSON Technologies, a pour but de redonner les moyens financiers et humains pour qu'UTI GROUP retrouve le chemin de la croissance et de la rentabilité au sein d'EEKEM group.

C - DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Je soussigné Christian AUMARD, Président Directeur Général de UTI GROUP. SA, atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement général de l'AMF.

**D - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE
SEMESTRIELLE**

UTI GROUP SA

au capital de 1 791 797,20 €

68 rue de Villiers

92352 LEVALLOIS PERRET

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

Comptes semestriels clos au 30 juin 2024

Saint Honoré BK&A
140, rue du Faubourg Saint-honoré
75008 Paris

IGREC
50, rue Copernic
75116 Paris

UTI GROUP

Société Anonyme
68 rue de Villiers
92352 LEVALLOIS PERRET

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Comptes semestriels clos au 30 juin 2024

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2.III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société UTI Group, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s’entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l’assurance que les comptes pris dans leur ensemble, ne comportant pas d’anomalies significatives obtenue dans le cadre d’un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d’un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n’avons pas relevé d’anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu’adopté par l’Union Européenne relative à l’information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « faits caractéristiques de l’exercice » :

- La signature d’un protocole de restructuration le 11 juillet 2024 entre les principaux actionnaires d’UTI GROUP (Law Informatique, Christian Aumard et Romain Aumard) et un nouvel investisseur EEKEM Group ;
- La continuité d’exploitation du groupe conditionnée par la réalisation du protocole ;
- La comptabilisation d’une dépréciation du goodwill à hauteur de 5 500 K€.

II. Vérification spécifique

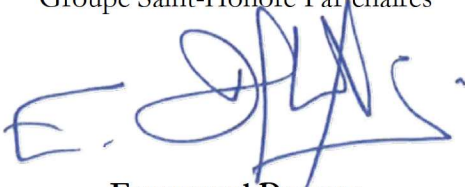
Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d’activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n’avons pas d’observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris, le 31 juillet 2024

Les commissaires aux comptes

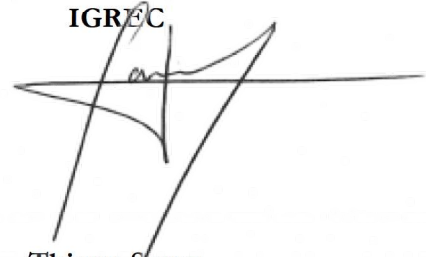
Saint Honoré BK&A

Groupe Saint-Honoré Partenaires



Emmanuel Dupeux

IGREC



Thierry Sartre



**Comptes consolidés
Semestriels résumés
au 30 juin 2024**

UTI GROUP.

Société anonyme au capital de 1 791 797,20 euros
Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois Perret
338 667 082 RCS Nanterre
Code APE 6202 A – Siret 338 667 082 00048

UTI GROUP.
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
(montants en milliers)

	note	30/06/2024	31/12/2023
Actif			
Actifs non courants			
Goodwill	3	4 450	9 950
Immobilisations incorporelles	4	1	3
Immobilisations corporelles	5	21	36
Droits d'utilisation des actifs loués	5	1 434	1 582
Immobilisations financières	6	263	263
Impôts différés actifs	16	491	384
Total des actifs non courants		6 660	12 218
Actifs courants			
Créances clients et comptes rattachés	7	746	635
Autres actifs courants	7	1 422	1 187
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	872	785
Total des actifs courants		3 040	2 607
Total de l'actif		9 700	14 825

	note	30/06/2024	31/12/2023
Passif			
Capital social	9	1 792	1 792
Primes	9	2 745	2 745
Réserves consolidées	9	-778	-575
Résultat consolidé		-5 858	-183
Total des capitaux propres (part Groupe)		-2 099	3 779
Intérêts minoritaires		0	0
Capitaux Propres		-2 099	3 779
Passifs non courants			
Provisions	10	475	522
Dettes financières à long terme	11	732	870
Dettes de loyers à long terme		1 234	1 416
Impôts différés passif			
Total des passifs non courants		2 441	2 808
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	3 507	2 630
Autres passifs courants	12	4 463	4 424
Dettes financières à court terme	11	965	778
Dettes loyers à court terme	11	423	406
Total des passifs courants		9 358	8 238
Total du passif		9 700	14 825

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTI GROUP.
ETAT DU RESULTAT GLOBAL
(montants en milliers, sauf données par action)

	note	30/06/2024	30/06/2023
Chiffre d'affaires net	14	10 806	11 213
Achats consommés		-4 634	-3 746
Autres achats et charges externes		-706	-871
Impôts et taxes		-122	-143
Charges de personnel	14	-5 520	-6 377
Dotations nettes aux amortissements et provisions	14	-152	3
Autres produits et charges opérationnelles	14	-5 470	242
Résultat opérationnel		-5 798	321
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	0
Coût de l'endettement financier brut	14	-152	-81
Coût de l'endettement financier net		-152	-81
Autres produits et charges financiers	14	3	3
Résultat avant impôts des activités ordinaires		-5 947	242
Charge d'impôts sur le résultat	16	89	-100
Résultat net		-5 858	143
Résultat net attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle		0	0
Résultat net de l'exercice		-5 858	143
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part attribuable aux actionnaires de la société mère)			
Résultat global total		-5 858	143
Résultat net par action			
<i>Résultat net de base par action</i>	17	-0,672	0,016
<i>Résultat net dilué par action</i>	17	-0,668	0,016

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTI GROUP.
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(montants en milliers)

en milliers d'euros	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
A - FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE			
<i>Capacité d'autofinancement</i>			
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	-5 858	-183	143
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	5 652	74	-3
Charges et produits calculés liés aux stock options	0	0	0
Plus et moins value de cession	-21	-68	-54
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	3	-3	-3
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		-200	-200
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	-224	-379	-116
Coût de l'endettement financier net	152	262	81
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	-89	-44	100
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	-161	-161	65
Impôts versés	-30	-50	-29
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	552	-521	-1 014
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	361	-732	-978
B - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-3	-74	-5
Encaissements liés aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	28	86	86
Encaissements liés aux cessions des immobilisations financières	4	33	0
Variation des prêts et avances consentis	0	0	0
Incidence des variation de périmètre	0	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	29	45	81
C - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital	0	0	0
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées			
Rachats et reventes d'actions propres	0	0	0
Sommes reçues des actionnaires en compte courant		1 420	339
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		500	500
Remboursements d'emprunts (hors dettes de loyers)	-187	-711	-201
Intérêts financiers nets versés (hors dettes de loyers)	-137	-221	-78
Remboursements de dettes de loyers	-154	-301	-160
Intérêts versés sur dettes de loyers	-15	-41	-3
Incidence des variation de périmètre			
Autres flux liés aux opérations de financement :			
- Variation des créances d'affacturage non garanties	154	-105	-9
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-338	541	387
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES			
FLUX NET DE TRESORERIE	51	-146	-510
Trésorerie au 1er Janvier	785	931	931
Flux nets de l'exercice	51	-146	-510
Trésorerie à fin de période	836	785	421

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTI GROUP.
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(montants en milliers, sauf nombre d'actions)

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat net	Gains et pertes directement en capitaux propres	Capitaux propres (attribuable aux actionnaires de la société mère)	Résultat net attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2022	1 792	2 745	-549	-114	74	3 948	0	3 948
MOUVEMENTS								
Résultat net de l'exercice				-183		-183		
Gains et pertes directement en capitaux propres					-13	-13		
Résultat global total				-183	-13	-196		-196
Affectation en réserves			-114	114		0		0
Incidence des opérations d'éliminations des actions d'autocontrôle			6			6		6
Attribution stocks options						0		0
Variations diverses			21			21		21
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2023	1 792	2 745	-636	-183	61	3 779		3 779
MOUVEMENTS								
Résultat net de l'exercice				-5 858		-5 858		
Gains et pertes directement en capitaux propres					0	0		
Résultat global total				-5 858	0	-5 858		-5 858
Affectation en réserves			-183	183		0		0
Incidence des opérations d'éliminations des actions d'autocontrôle			-1			-1		-1
Attribution stocks options						0		0
Variations diverses			-19			-19		-19
SITUATION AU 30 JUIN 2024	1 792	2 745	-839	-5 858	61	-2 099		-2 099

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GENERALITES	7
Note 1 – PRESENTATION GENERALE	7
Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS.....	7
BILAN - ACTIF	17
Note 3 – GOODWILL	17
Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18
Note 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18
Note 6 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	19
Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS	20
Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	21
BILAN - PASSIF	22
Note 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	22
Note 10 – PROVISIONS.....	24
Note 11 – DETTES FINANCIERES.....	25
Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET DETTES FOURNISSEURS.....	27
Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE	28
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	29
Note 14 – ETAT DU RESULTAT GLOBAL	29
Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL.....	31
Note 16 – IMPOTS	32
Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION	33
Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN	34
Note 19 – EFFECTIF MOYEN	34
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	35
Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS	35
Note 21 – SOCIETE MERE.....	36
Note 22 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES	36
Note 23 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	37
Se référer au paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » page 15.....	37

GENERALITES

Note 1 – PRESENTATION GENERALE

Informations relatives au Groupe

UTI GROUP. S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française.

UTI GROUP. S.A. est domiciliée au 68, rue de Villiers 92300 LEVALLOIS PERRET - France.

UTI GROUP. S.A. est cotée sur le marché d'Euronext Paris. En date du 29 juillet 2024, le Conseil d'administration a procédé à un arrêté des comptes semestriels et a autorisé la publication des états financiers consolidés d'UTI GROUP. S.A. au 30 juin 2024.

Nature de l'activité

Le Groupe est spécialisé dans la délégation de personnel et dans l'intégration de systèmes et assure deux types de prestations qui se décomposent comme suit :

La délégation de personnel et l'intégration de systèmes sont réalisées dans le cadre de contrats d'assistance technique ou fonctionnelle avec la mise à disposition d'informaticiens payés au temps passé pour la réalisation d'un projet, contrats aux termes desquels les sociétés du Groupe sont tenues par une obligation de moyens.

L'Edition et la distribution de progiciel consistent à mettre à disposition des produits complets dont les sociétés du Groupe sont éditeur ou distributeur et à effectuer un certain nombre de prestations autour du produit.

Le groupe n'a pas conclu de contrats au forfait d'un montant significatif en 2024 ainsi qu'en 2023.

Les états financiers du Groupe ont été préparés sur la base de continuité de l'activité.

Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Bases de préparation des comptes consolidés semestriels

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'UTI GROUP. S.A. et de ses filiales sont établis suivant les normes comptables internationales : International Reporting Standards (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne (disponible sur Internet à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm) à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») c'est-à-dire, les IFRS, les International Accounting Standards (« IAS ») et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (« IFRIC ») ou l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretation Committee (« SIC »).

Au 30 juin 2024, les normes et interprétations comptables adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (K €) sauf indication contraire.

Impact des nouvelles normes comptables

Les nouvelles normes, interprétations et amendements qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés au 30 juin 2024 du Groupe. Il s'agit des textes suivants :

Textes adoptés par l'Union Européenne dont l'application est obligatoire au 1^{er} janvier 2024 :

- amendement IAS 1 sur le classement courant/non courant des passifs
- amendement IFRS 16 sur la dette de loyer dans une transaction de cession-bail
- amendement IAS7 & IFRS 7 sur les accords de financement des fournisseurs

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et amendements IFRS applicables en 2025 mentionnées ci-après :

Normes IFRS et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne d'application obligatoire au 1er janvier 2025

- amendement IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères

L'analyse détaillée de ces normes et amendements est en cours, mais il n'est pas attendu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Base d'évaluation des comptes consolidés semestriels

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite la prise en compte par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Le Groupe a précisé dans l'annexe aux comptes consolidés les hypothèses utilisées et a encadré les résultats obtenus par des calculs de sensibilité aux fluctuations de ces estimations. Celles-ci sont notamment sensibles dans l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés (« impairment ») puisqu'ils sont fondés sur des flux futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance et d'actualisation.

Des tests de sensibilité aux variations des hypothèses de taux de croissance et de coût moyen pondéré du capital (WACC) ont été menés dans :

- l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés,
- la détermination des impôts différés et notamment lors de l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs.

Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent en intégration globale les comptes des sociétés dans lesquelles UTI GROUP. S.A. exerce un contrôle exclusif. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux d'UTI GROUP. S.A. et sur la base de

méthodes comptables homogènes. Toutes les transactions et comptes réciproques entre les sociétés consolidées sont éliminés.

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2024 est présenté ci-après :

	% contrôle	% intérêt
SA UTI Group 68, rue de Villiers 92 532 Levallois-Perret RCS Nanterre : 338 667 082	100,00%	100,00%
SAS UTI Group Est 19, rue de la Haye 67 300 SCHILTIGHEIM RCS Strasbourg : 385 096 615	100,00%	100,00%
SAS UTI Group Rhône Alpes 92, cours Vitton 69 006 Lyon RCS Lyon : 380 667 774	100,00%	100,00%
SAS Groupement IT 68, rue de Villiers 92 532 Levallois-Perret RCS Nanterre : 899 883 805	100,00%	100,00%
UTI GROUP MAROC - SARLAU 52,Bd My R'chid, Appt N°7, 4ème étage GUELIZ MARRAKECH RC : 131253	100,00%	100,00%

Toutes les entités constituant le Groupe sont consolidées par intégration globale.

Conversion des comptes des filiales étrangères et opérations en devises étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation du groupe.

Les comptes de la filiale marocaine sont convertis en euros selon les modalités suivantes :

- Les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au taux de change de clôture ;
- Les produits, charges et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice,
- Et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composantes distinctes des capitaux propres.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu si un contrat existe entre UTI GROUP et son client. Un contrat existe s'il est probable que UTI GROUP recouvrera le paiement auquel il a droit, les droits aux biens ou services et les termes de paiement peuvent être identifiés, et les parties au contrat sont engagés à s'acquitter de leurs obligations respectives. Le chiffre d'affaires généré par des contrats avec des clients est reconnu en contrepartie d'un actif de contrat ou une créance client avant le paiement effectif.

Le chiffre d'affaires est reconnu quand UTI GROUP transfère le contrôle des biens ou services vendus au client, soit à une date donnée dans le temps, soit en continu. Pour les services récurrents, le chiffre d'affaires est reconnu en continu dans la mesure où le client bénéficie immédiatement des services dès que ceux-ci sont réalisés par UTI GROUP. Quand UTI GROUP a un droit à facturer le client pour un montant qui correspond directement à l'obligation de performance réalisée à date, le chiffre d'affaires est comptabilisé pour ce montant. Sinon, le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus si ces coûts ne sont pas supportés de manière uniforme sur la période couvrant le service rendu. Quand UTI GROUP construit un actif ou délivre des développements spécifiques, le chiffre d'affaires est reconnu en continu sur la base des coûts encourus, dans la mesure où l'obligation de performance d'UTI GROUP consiste à construire un actif que le client contrôle au fur et à mesure de sa création ou un actif qui n'a pas d'usage alternatif que celui qui en sera fait par le client et que UTI GROUP a un droit irrévocable à paiement pour les travaux réalisés à date selon les termes contractuels. Si ces conditions ne sont pas remplies, le chiffre d'affaires est reconnu à une date donnée.

Goodwill

Le goodwill représente la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des entités consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Le Goodwill n'est pas amorti, conformément à IFRS 3 « *Regroupement d'entreprises* ». Il fait l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de perte de valeur sont détaillées dans la note 3 « *Goodwill* ». En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au poste « *Autres charges opérationnelles* » de l'Etat du Résultat Global.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement des licences, des brevets et des logiciels acquis. Ces immobilisations sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes correspondant à la durée d'utilisation prévue (de 1 à 5 ans).

La dotation annuelle aux amortissements des immobilisations incorporelles est comptabilisée dans le poste « *Dotations aux amortissements* » de L'Etat du Résultat Global.

Le Groupe a pour habitude de comptabiliser directement les coûts de recherche et développement éventuels en charges. Le Groupe n'a, en effet, pas d'effectif exclusivement dédié à la recherche et au développement. Seule l'activité d'éditeur, mineure dans le Groupe, nécessite de tels investissements humains. Les éventuelles dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges au 30 juin 2024.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Installations générales et agencements	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 8 ans
Mobilier et matériels divers	2 à 5 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans

Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés en charges à la réalisation de ces prestations. Quand des immobilisations sont cédées ou mises hors service, le gain ou la perte est comptabilisé en résultat opérationnel.

Contrats de location (IFRS 16)

IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location pour les locataires. Le Groupe, comme locataire, reconnaît un « droit d'usage » à l'actif représentant son droit à utiliser l'actif sous-jacent et une dette représentative de son obligation de paiement des loyers.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 aux contrats en vie avant le 1^{er} janvier 2019 et qui répondent à la définition d'un contrat de location selon les normes IAS 17 et IFRIC 4, en adoptant la méthode de transition dite « simplifiée à date » dans laquelle le droit d'utilisation égale la dette de loyer à la date de transition.

Le Groupe a également appliqué certaines exemptions autorisées par IFRS 16.5, à savoir, ne pas reconnaître au bilan les contrats de location de courte durée (moins de 12 mois) et les locations d'actifs de faible valeur.

Au 30 juin 2024, le Groupe a reconnu les droits d'usage et des dettes associés relatifs aux contrats de location immobiliers et aux véhicules utilisés par les salariés. La dette de location reconnue le 30 juin 2024 est de 1 656 K€, une grande partie provenant des contrats de location immobiliers. Cette dette est exclue de la dette financière nette telle que définie par le Groupe. Les droits d'utilisation des actifs loués présentent une valeur nette comptable à l'actif de 1 434 K€ au 30 juin 2024

Sur le premier semestre 2024, la charge d'amortissement du droit d'usage des actifs sous-jacents s'élève à 189 K€ et la charge d'intérêts sur la dette de location associée à 15 K€.

	30/06/2024	31/12/2023
Dettes des locations (immobilier + véhicules)	1 656	1 822
Valeur Nette Comptable des Locations (immobilier + véhicules)	1 434	1 582
Charge d'amortissements	189	357
Intérêts financiers	15	41

Tests de valorisation des immobilisations

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur. Lorsque de tels facteurs existent, le Groupe calcule la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable est déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité de l'actif, ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient, si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs, est établie selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation égale à la différence entre la valeur nette comptable du bien et sa valeur recouvrable.

Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances et la trésorerie.

Les immobilisations financières comprennent :

- des titres détenus jusqu'à l'échéance,
- des versements de dépôts,
- des versements à des organismes collecteurs au titre des prêts « aides à la construction ».

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat, ni d'actifs disponibles à la vente.

L'ensemble des actifs financiers détenus est donc comptabilisé au coût amorti.

Un actif financier est décomptabilisé uniquement dans le cas où le Groupe a transféré les flux de trésorerie de cet actif et perd le contrôle de l'actif ou transfère l'essentiel des risques et avantages liés à cet actif.

Les actifs décomptabilisés correspondent aux créances clients des entités du groupe cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances commerciales sont enregistrées pour leur montant nominal. Des dépréciations sont comptabilisées sur la base d'une matrice des risques de pertes de crédit attendues. Compte tenu de l'excellente qualité du risque de crédit des clients d'UTI GROUP. et des assurances-crédits souscrites dans le cadre du contrat d'affacturage, cette matrice n'a pas modifié le niveau des dépréciations à comptabiliser par référence aux pertes encourues. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants correspondent aux autres actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Actions propres

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément à la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* », une provision couvrant l'intégralité des engagements de retraite et prestations assimilées est comptabilisée au passif du bilan. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'emploi que ceux concernant les engagements de retraite.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées avec salaires de fin de carrière. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent les hypothèses suivantes :

- une date de retraite fixée à soixante-cinq ans (départ volontaire),
- un taux d'actualisation financière,
- un taux d'inflation,
- un taux de rotation du personnel,
- un taux de charges sociales,
- un taux annuel de progression des salaires.

Ces évaluations sont effectuées à chaque date de clôture des comptes annuels.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements. Ces écarts sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour mettre fin à l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées, ce qui n'est pas le cas au 30 juin 2024.

Autres passifs courants

Les autres passifs courants correspondent aux autres passifs devant être réglés ou négociés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Instruments de capitaux propres

Un instrument de capitaux propres est un instrument qui donne droit à un intérêt résiduel dans les actifs nets de l'entreprise, après déduction de toutes ses dettes.

Conformément à la norme IAS 32, « *Instruments financiers : informations à fournir et présentation* », pour les instruments financiers comportant plusieurs composants dont certains ont des caractéristiques de dettes et d'autres de capitaux propres, ces derniers sont comptabilisés séparément les uns des autres. Ainsi, un même instrument peut être présenté pour partie en tant qu'élément des capitaux propres et, pour partie, en tant que dette.

Impôts

La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total des impôts courants et des impôts différés.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture. Les actifs d'impôts différés sont constatés lorsqu'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

L'impôt exigible et différé est directement comptabilisé dans les capitaux propres si l'impôt concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Résultat par action

Le Groupe calcule un résultat net par action de base et dilué, soit respectivement sans prise en compte et avec prise en compte de l'effet dilutif des options de souscription d'actions, obligations convertibles. Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net de la période par la moyenne pondérée du nombre de titres en circulation. Les titres sont composés des actions et des titres potentiels. Les titres potentiels correspondent aux options de souscription d'actions, obligations convertibles dont le prix d'exercice est inférieur à la moyenne du cours de bourse sur la période et sont pris en compte comme s'ils avaient été exercés.

Faits caractéristiques de l'exercice

La Société a dû faire face à forte dégradation de la performance sur le second trimestre 2024. La demande de service informatique est actuellement en baisse et dans le contexte politique actuel ainsi qu'économique la Société subit une demande moins active avec un accroissement de ses taux d'intercontrat pénalisant sa trésorerie.

Au cours des dernières années, Monsieur Christian Aumard a mis à disposition de la Société des fonds apportés en compte courant dont la valeur, au 30 juin 2024 est de 1.419.024 euros contre 1 415 541 euros au 31 décembre 2023 ; la différence étant les intérêts générés par ledit compte courant. Suite à une convention de compte courant en date du 10 décembre 2022 et un avenant N°1 du 15 juin 2023, par lesquels Monsieur Christian Aumard a concédé à la Société un abandon de créance total à hauteur de 550.000 euros du montant de son compte courant d'associé, avec une clause de retour à meilleure fortune.

Cet apport de liquidité dans l'attente de la reprise de l'activité n'a pas suffi pour faire face à la situation de la Société. La Société a dû faire face à des difficultés financières importantes qui ont généré un besoin de trésorerie significatif à court terme.

C'est dans ce contexte qu'un protocole de restructuration a été conclu entre les principaux actionnaires d'UTI GROUP (Law Informatique, Christian Aumard et Romain Aumard) et un nouvel investisseur, EEKEM Group¹ (« l'Investisseur »).

L'Investisseur (EEKEM Group) s'est engagé à faire l'acquisition sur le marché d'au moins une action de la Société et a réalisé un apport en compte courant d'un montant de 1 000 000 euros en date du 15 juillet 2024.

La Société convoquera, au plus tard le 22 août 2024, ou à toute autre date ultérieure notifiée par l'Investisseur, une assemblée générale mixte des actionnaires de la Société appelée à se tenir trente-cinq jours après pour se prononcer sur :

- une augmentation du capital de la Société réservée à l'Investisseur d'un montant de 2.463.874 euros (sans prime d'émission), à un prix par action de 0,20 euros (soit la valeur nominale sans prime d'émission), pouvant être souscrite en numéraire et/ou par compensation avec des créances liquides, certaines et exigibles sur la Société (l'« Augmentation du Capital ») ;
- la nomination, sous réserve de la réalisation de l'Augmentation du Capital, d'administrateurs désignés sur proposition de l'Investisseur notifiée à la Société au plus tard le jour de réunion du conseil d'administration convoquant l'AGM (les « Nominations »).

Le jour de bourse précédent l'Augmentation du Capital, ou à toute autre date antérieure notifiée par l'Investisseur aux Fondateurs avec un préavis de trois (3) jours, Christian Aumard et Romain Aumard cèderont à l'Investisseur, et l'Investisseur acquerra auprès de ces derniers avec réalisation du paiement concomitant, et conformément aux articles 1321 et suivants du Code civil :

¹ La société EEKEM Group, domiciliée 2 boulevard Eugène Deruelle à Lyon 69003, est contrôlée directement et indirectement par Monsieur Jean-Luc Bernard. Monsieur Jean-Luc Bernard détient directement 50% du capital et des droits de votes de EEKEM Group, 25% du capital et des droits de vote étant détenus par la société Robinson Technologies, elle-même contrôlée par Monsieur Jean-Luc Bernard.

- la Créance en Compte Courant 1 d'un montant à la date des présentes de 1.419.024 euros (c'est-à-dire sans intérêt à compter du 1er juillet 2024 à raison de l'application de l'Article 3), pour un prix de 484.681,06 euros ;
- la Créance en Compte Courant 2 d'un montant à la date des présentes de 44.850 euros (c'est-à-dire sans intérêt à compter du 1er juillet 2024 à raison de l'application de l'Article 3), pour un prix de 15.318,94 euros.

L'Investisseur pourra libérer sa souscription par compensation de créances à hauteur du nominal de la Créance en Compte Courant 1, de la Créance en Compte Courant 2, de la première avance en Compte Courant Investisseurs, soit au total 2.463.874 euros (addition de respectivement 1.419.024 euros, 44.850 euros et 1.000.000 euros).

Les obligations de l'Investisseur sont soumises à la réalisation des conditions suspensives suivantes, auxquelles l'Investisseur pourra discrétionnairement renoncer par écrit ; la réalisation du protocole conditionnant la continuité d'exploitation du groupe :

- la réalisation par un expert indépendant conformément notamment à l'article 261-2 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers d'une attestation confirmant que les conditions financières de l'opération sont équitables ;
- la publication des comptes semestriels de la Société, certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes, avant le 31 juillet 2024 ;
- la mise au porteur par Law informatique de l'ensemble de sa participation dans la Société préalablement à la réalisation de l'Augmentation de Capital ;
- l'obtention du visa de l'Autorité des marchés financiers sur la Note d'Opération permettant la réalisation de l'Augmentation du Capital, purgée de tout recours ;
- l'approbation par l'AGM des projets de résolutions nécessaires à la réalisation de l'Augmentation du Capital et aux Nominations.

L'Investisseur pourra se prévaloir de l'absence de réalisation de n'importe laquelle des Conditions Suspensives à compter du 25 octobre 2024. Le cas échéant, l'Investisseur le notifiera à la Société. Dans un tel cas, le Protocole de Restructuration sera automatiquement caduc à compter de la date de cette notification, de sorte que chacune des Parties sera libérée, sans indemnisation, de l'ensemble de ses obligations au titre du Protocole de Restructuration, à l'exception des parties Rémunération, Subordination et Remboursement relativement aux avances en Compte Courant Investisseur.

La Société et les Fondateurs se sont engagés à faire tout ce qui est utile et nécessaire en vue de la satisfaction des Conditions Suspensives.

La forte dégradation des performances, les difficultés de recrutement, la dégradation du taux d'intercontrat ainsi que l'entrée prévue de l'Investisseur ont amené le groupe à comptabiliser une dépréciation du goodwill à hauteur de 5 500 K€ (se référer à la note 3).

BILAN - ACTIF

Note 3 – GOODWILL

Valeurs brutes	01/01/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Goodwill UTI GROUP	18 619			18 619
	18 619	-	-	18 619
<hr/>				
Dépréciations	01/01/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Goodwill UTI GROUP	-8 669	-5 500		-14 169
	-8 669	-5 500	-	-14 169
<hr/>				
Valeur nette	9 950	-5 500	-	4 450

Valeurs brutes	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Goodwill UTI GROUP	18 619			18 619
	18 619	-	-	18 619
<hr/>				
Dépréciations	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Goodwill UTI GROUP	-8 669			-8 669
	-8 669	-	-	-8 669
<hr/>				
Valeur nette	9 950	-	-	9 950

Le goodwill est affecté à une unité génératrice de trésorerie (UGT) regroupant l'ensemble des entités opérationnelles.

Le groupe effectue des tests de valeur au moins une fois chaque année et plus s'il apparaît des indices de pertes de valeur.

La dégradation des indicateurs de performance au 30 juin 2024 ainsi que la transaction en cours avec l'Investisseur ont conduit à effectuer des tests de valeur.

Le protocole de restructuration signé le 11 juillet 2024 prévoit une augmentation de capital de la Société réservée à l'Investisseur d'un montant de 2.463.874 euros (sans prime d'émission), à un prix par action de 0,20 euros (soit la valeur nominale sans prime d'émission), pouvant être souscrite en numéraire et/ou par compensation avec des créances liquides, certaines et exigibles sur la Société.

Cette augmentation de capital réservée permettra l'acquisition d'un bloc de contrôle de 54,91% des actions.

La valorisation du goodwill retenue au 30 juin 2024 tient compte de cette opération et a conduit la société à comptabiliser une dépréciation complémentaire de 5.500 k€ de son goodwill.

Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes sont constituées des éléments suivants :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Valeur brute				
Autres immobilisations incorporelles	113	0		113
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	-110	-2		-112
Valeur nette	3	-2	0	1

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Valeur brute				
Autres immobilisations incorporelles	564	0	450	113
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	-555	-5	450	-110
Valeur nette	9	-5	901	3

Il n'existe pas d'engagements contractuels en vue de l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

Note 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées des éléments suivants :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Valeur brute				
Matériel et outillage	-			-
Droits d'utilisation des actifs loués	3 097	41		3 138
Autres immobilisations corporelles	314		16	298
	3 410	41	16	3 435
Amortissements				
Matériel et outillage				
Droits d'utilisation des actifs loués	-1 514	-189		-1 703
Autres immobilisations corporelles	-278	-8	9	-277
	-1 792	-197	9	-1 981
Valeur nette	1 618	-156	25	1 455

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Valeur brute				
Matériel et outillage	-			-
Droits d'utilisation des actifs loués	3 301	225	429	3 097
Autres immobilisations corporelles	922	24	632	314
	4 223	249	1 062	3 410
Amortissements				
Matériel et outillage				
Droits d'utilisation des actifs loués	-1 531	-357	374	-1 514
Autres immobilisations corporelles	-872	-20	614	-278
	-2 403	-377	988	-1 792
Valeur nette	1 820	-128	2 049	1 618

Au premier semestre 2024 et au 31 décembre 2023, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2024 la valeur nette des droits d'utilisation des actifs loués s'élève à 1 434 K€ contre 1 582 K€ au 31 décembre 2023.

Note 6 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Valeur brute				
Participations non consolidées	0			0
Prêts au personnel et autres	141	3		144
Dépôts et cautionnements	122	0	4	119
	263	3	4	263
Provisions				
Participations non consolidées	0			0
Valeur nette	263	3	4	263

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Valeur brute				
Participations non consolidées	0			0
Prêts au personnel et autres	130	41	30	141
Dépôts et cautionnements	116	9	3	122
	246	50	33	263
Provisions				
Participations non consolidées	0			0
Valeur nette	246	50	33	263

Les prêts accordés aux organismes collecteurs de la participation à l'effort construction ont été actualisés compte tenu de leur durée (20 ans).

La valeur actualisée de ces prêts s'élève ainsi à 144 K€ au 30 juin 2024 contre 141 K€ au 31 décembre 2023.

Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et les autres actifs courants sont constitués des éléments suivants :

Créances clients

	30/06/2024	31/12/2023
Créances clients	861	750
Dépréciations pertes de crédits attendus	-115	-115
Comptes de régularisation rattachés		
Total	746	635

Autres créances

	30/06/2024	31/12/2023
Personnel et comptes rattachés		
Créances sur organismes sociaux	0	-10
Créances sur l'Etat - impôts et taxes	0	0
Créances sur l'Etat - TVA	804	613
Autres créances d'exploitation	429	380
Comptes de régularisation	189	205
Total	1 422	1 187

Les autres créances d'exploitation correspondent principalement au dépôt de garantie auprès de la société d'affacturage.

Echéancier des créances

	30/06/2024	2024	2025	Années ultérieures
Créances clients (BRUT)	861	861		
Autres créances	1 422	1 422		
TOTAL	2 283	2 283	-	-

	31/12/2023	2024	2025	Années ultérieures
Créances clients (BRUT)	750	750		
Autres créances	1 187	1 187		
TOTAL	1 937	1 937	-	-

La valeur nette comptable des créances figurant au bilan reflète la valeur de marché.
Le montant des créances clients cédées et garanties par le factor s'élève à 3 109 K€ au 30 juin 2024 contre 2 982 K€ au 31 décembre 2023

Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Tableau des Flux de Trésorerie consolidé :

La définition de la Trésorerie retenue pour ce tableau correspond au montant figurant en Trésorerie et équivalent de Trésorerie diminué des découverts bancaires :

	30/06/2024	31/12/2023
Disponibilités	872	785
Découverts bancaires	-35	-2
TOTAL trésorerie nette	836	783
VARIATION DE TRESORERIE		53

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement comprend des dettes financières à court terme et à long terme (hors découverts bancaires) (cf. Note 11) et les comptes courants d'associés (Cf. Note12).

BILAN - PASSIF

Note 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL

Capital

Le capital au 30 juin 2024 est de 1 791 797 €, divisé en 8 958 986 actions d'une valeur nominale de 0,20 € chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	01/01/2024	Variation		30/06/2024
		Augmentation	Réduction	
Actions	8 958 986	0	0	8 958 986
Nombre de titres	8 958 986	0	0	8 958 986
Nominal	0,20			0,20
Capital en euro	1 791 797	0	0	1 791 797

Détail des Primes

Les différents éléments constituant les primes sont les suivants :

DETAIL DES PRIMES	30/06/2024	31/12/2023
Prime de conversion	2 301	2 301
Primes d'émission	102	102
Prime de conversion BSA	341	341
TOTAL	2 745	2 745

Actions propres

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions de la société UTI GROUP. S.A. ont été rachetées par le Groupe. Ces titres d'autocontrôle sont, d'une part, des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat à objectifs multiples et, d'autre part, des actions acquises par la voie d'un contrat de liquidité permettant une régularisation du cours de bourse.

La part du capital social détenue a évolué de la façon suivante :

ACTIONS PROPRES (en nombre d'actions)	30/06/2024	31/12/2023
Détentions à l'ouverture	197 371	197 371
Achats d'actions		
Ventes d'actions		
Détention à la clôture	197 371	197 371
CONTRAT DE LIQUIDITE (en nombre d'actions)	30/06/2024	31/12/2023
Détentions à l'ouverture	41 096	50 365
Achats d'actions		
Contrat de liquidité - ODDO	49 442	64 041
Ventes d'actions		
	44 774	73 310
Détention à la clôture	45 764	41 096
Détention totale à la clôture	243 135	238 467
Pourcentage détenu en autocontrôle	2,7%	2,7%

Dividendes

Des dividendes peuvent être distribués par prélèvement sur les réserves en conformité avec les dispositions de la Loi et les Statuts de la Société. UTI GROUP. S.A. n'a pas distribué de dividende au titre des 3 derniers exercices. Le report à nouveau et les primes (fusion, émission, apport) dans les comptes sociaux d'UTI GROUP. S.A. s'élèvent à 3 685 K€ au 30 juin 2024 avant affectation du résultat de l'exercice.

Détail des actions et droits de vote

Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	30/06/2024	31/12/2023
Nombre total d'actions	8 958 986	8 958 986
Nombre total de droits de vote	13 893 428	13 898 596

Note 10 – PROVISIONS

	01/01/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Provision pour litiges prud'homaux	47		47	-
Provision pour litiges commerciaux	-			
Provision pour risques et charges divers	-			
Total provisions pour risques et charges	47	-	47	-

Provision pour engagements sociaux	476			475
Total provisions au passif	522	-	47	475

	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Provision pour litiges prud'homaux	356		309	47
Provision pour litiges commerciaux	-			
Provision pour risques et charges divers	-			
Total provisions pour risques et charges	356	-	309	47

Provision pour engagements sociaux	483	5	13	476
Total provisions au passif	839	5	322	522

Les reprises de provisions non utilisées concernent les litiges suivants :

	30/06/2024	31/12/2023
Provision pour litiges prud'homaux	4	154
Provision pour litiges commerciaux	0	0
Provision pour risques et charges	0	0
Total des reprises non utilisées	4	154

Note 11 – DETTES FINANCIERES

Détail des emprunts et dettes financières courants et non courants

DETTE FINANCIERE	01/01/2024	+	-	Reclassement	30/06/2024
Emprunt obligataire convertible	0	0			0
Part des emprunts à plus d'un an	870		-137	-1	732
Part des dettes financières à plus d'un an	0				0
Dettes de loyers long terme	1 416		-12	-170	1 234
Total des dettes financières à long terme	2 286	0	-149	-171	1 966
Emprunt obligataire convertible	0				0
Part des emprunts à moins d'un an	275			1	276
Participation des salariés	318				318
Dettes de loyers court terme	406	11	-165	170	423
Créances non garanties par le Factor	179	154			333
Soldes bancaires créditeurs	6	33			39
Total des dettes financières à court terme	1 184	199	-165	171	1 388
Total des dettes financières	3 470	199	-314	0	3 354

DETTE FINANCIERE	01/01/2023	+	-	Reclassement	31/12/2023
Emprunt obligataire convertible	0	0			0
Part des emprunts à plus d'un an	646	500	-349	74	870
Part des dettes financières à plus d'un an	0				0
Dettes de loyers long terme	1 645	103		-332	1 416
Total des dettes financières à long terme	2 290	603	-349	-258	2 286
Emprunt obligataire convertible	0				0
Part des emprunts à moins d'un an	349			-74	275
Participation des salariés	319		-1		318
Dettes de loyers court terme	375		-301	332	406
Créances non garanties par le Factor	284			-105	179
Soldes bancaires créditeurs	0	5			6
Total des dettes financières à court terme	1 327	5	-302	153	1 184
Total des dettes financières	3 618	609	-652	-105	3 470

Les « soldes bancaires créditeurs » sont compris dans la trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie (Cf. Note 8).

Echéancier des dettes financières

Dettes financières en K€	30/06/2024	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Part des emprunts à plus d'un an				
Part des dettes financières à plus d'un an	732		482	250
Dettes de loyers long terme	1 234		1 206	27
Total des dettes financières à long terme	1 966	0	1 688	277
Emprunt obligataire convertible	0	0		
Part des emprunts à moins d'un an	276	276		
Participation des salariés	318	318		
Dettes de loyers court terme	423	423		
Créances non garanties par le Factor	333	333		
Soldes bancaires créditeurs	39	39		
Total des dettes financières à court terme	1 388	1 388		
Total	3 354	1 388	1 688	277

Dettes financières en K€	31/12/2023	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Part des emprunts à plus d'un an				
Part des dettes financières à plus d'un an	870		870	
Dettes de loyers long terme	1 416		1 381	35
Total des dettes financières à long terme	2 286	0	2 251	35
Emprunt obligataire convertible	0	0		
Part des emprunts à moins d'un an	275	275		
Participation des salariés	318	318		
Dettes de loyers court terme	406	406		
Créances non garanties par le Factor	179	179		
Intérêts courus non échus	4	4		
Soldes bancaires créditeurs	2	2		
Total des dettes financières à court terme	1 184	1 184		
Total	3 470	1 184	2 251	35

Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET DETTES FOURNISSEURS

Dettes fournisseurs

	30/06/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	3 507	2 630
Total	3 507	2 630

Les dettes fournisseurs sont constituées de frais de sous-traitance et de frais généraux.

Autres passifs courants

AUTRES PASSIFS COURANTS	01/01/2024	+	-	30/06/2024
Dettes fiscales et sociales	0			0
Total des autres dettes à long terme	0			0
Dettes fiscales et sociales	2 543	142		2 684
Dettes sur acquisitions de titres	0			0
Comptes courants	1 470		-6	1 464
Dettes diverses d'exploitation	412	67	-163	316
Total des autres dettes à court terme	4 424	209	-169	4 464

AUTRES PASSIFS COURANTS	01/01/2023	+	-	31/12/2023
Dettes fiscales et sociales	0			0
Total des autres dettes à long terme	0			0
Dettes fiscales et sociales	3 470		-927	2 543
Dettes sur acquisitions de titres	0			0
Comptes courants	565	1 420	-515	1 470
Dettes diverses d'exploitation	303	149	-40	412
Total des autres dettes à court terme	4 338	1 569	-1 483	4 424

Les comptes courants d'associés sont compris dans le flux de trésorerie lié aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie (Cf. Note 8).

Monsieur Christian AUMARD, Président Directeur Général, a mis à disposition de la société UTI GROUP. des fonds apportés en compte courant dont la valeur est de 1 419 K€ au 30 juin 2024 contre 1 416 K€ au 31 décembre 2023.

Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE

La norme IFRS 8 – Information sectorielle prévoit la présentation d'un certain nombre d'informations sur les secteurs opérationnels, les secteurs géographiques et les principaux clients. La norme définit un secteur opérationnel comme « une composante d'une entité » dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci.

La Direction d'UTI GROUP ne gère qu'un seul secteur opérationnel au vu de la définition d'un secteur opérationnel selon IFRS 8. En effet l'activité « prestations de services informatiques » est analysée globalement aussi bien au niveau sectoriel que géographique.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Note 14 – ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Chiffre d'affaires

	30/06/2024			30/06/2023		
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total
UTIgroup	5 667	493	6 160	6 255	511	6 765
UTIgroup Est	1 194	-	1 194	1 467	-	1 467
UTIgroup Rhône-Alpes	1 149		1 149	1 332		1 332
Groupement IT	2 303	-	2 303	1 649	-	1 649
TOTAL	10 313	493	10 806	10 702	511	11 213

Les prestations rendues par le Groupe sont quasi-exclusivement constituées de prestations de services informatiques en régie. En conséquence, il n'est pas fourni de désagrégation du chiffre d'affaires par type de service ou d'obligation de performance.

Frais de personnel

Les frais de personnel des entités du Groupe se ventilent comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023
UTI Group	4 288	4 736
UTI Group Rhône Alpes	785	990
UTI Group Est	413	619
UTI Group Maroc	35	31
TOTAL	5 520	6 377

Dotations nettes aux amortissements et aux provisions

	30/06/2024	30/06/2023
Immobilisations incorporelles	-2	-3
Immobilisations corporelles	-197	-238
Dépréciation / reprise sur actif circulant	0	0
Provision pour risques et charges	47	244
	-152	3

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles incluent 189 K€ de dotations aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16) au 30 juin 2024, contre 227 K€ au 30 juin 2023.

Autres charges et produits opérationnels courants

Les éléments constitutifs des autres charges et produits opérationnels courants sont :

	30/06/2024	30/06/2023
Autres produits d'exploitation	14	201
Produits de cession d'immobilisations	28	86
Autres charges d'exploitation	-6	-13
Valeurs nettes des immobilisations cédées	-7	-32
Dépréciation du goodwill	-5 500	0
Autres produits et charges opérationnels courants	-5 470	242

Monsieur Christian AUMARD a réalisé un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune pour 200 K€ enregistré en Autres produits d'exploitation en juin 2023

Dépréciation du Goodwill de -5 500 K€, se reporter à la note 3 sur le Goodwill.

Coût de l'endettement financier brut

	30/06/2024	30/06/2023
Intérêts sur emprunts	-16	-3
Charges d'intérêts sur dettes de loyer	-15	-3
Autres charges financières	-121	-75
TOTAL	-152	-81

Autres charges et produits financiers

	30/06/2024	30/06/2023
Actualisation des prêts et engagement de retraite	3	3
Charges financières		
Autres produits et charges financiers	3	3

Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL

Régimes à prestations définies

La législation française prévoit également le versement aux salariés en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération du salarié au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis par les salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. La méthode retenue pour le calcul des engagements est la méthode des unités de crédits projetées conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ».

	01/01/2024	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
UTI Group S.A.	454			454
UTI Group Rhône-Alpes	20			20
UTI Group Est	1			1
Total des engagements	475	0	0	475

	01/01/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
UTI Group S.A.	467		13	454
UTI Group Rhône-Alpes	15	4		20
UTI Group Est	0	1		1
Total des engagements	482	5	13	475

En l'absence d'évolutions significatives sur le semestre, l'engagement n'a pas fait l'objet d'une actualisation au 30 juin 2024.

Note 16 – IMPOTS

Evolution des postes de bilan

Impôts Différés Actifs (K€)	Provisions pour retraites	Autres provisions	Déficits reportables	Différences temporaires	Autres	Total
Au 31 décembre 2022	121	0	99	0	55	275
Variations de périmètre						
Effet des variations de change						
Montant comptabilisé en résultat net	-2		82		29	109
Montant comptabilisé directement en capitaux propres						
Au 31 décembre 2023	119	0	181	0	85	384
Variations de périmètre						
Effet des variations de change						
Montant comptabilisé en résultat net			109		-2	107
Montant comptabilisé directement en capitaux propres						
Au 30 juin 2024	119	0	290	0	83	491

Charge d'impôt sur les résultats

	30/06/2024	30/06/2023
Impôts courants		
Impôts sur les bénéfices	0	0
CVAE	-18	-25
Impôts différés		
Impôts différés de la période	107	-74
	89	-100

Nota : les montants négatifs figurant au tableau ci-dessus correspondent à des charges d'impôts. Corrélativement, les montants positifs correspondent à des produits d'impôts.

Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

A compter du 1^{er} janvier 2003, la société UTI GROUP. S.A. s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, dû par le Groupe formé par elle-même et ses filiales françaises contrôlées au moins à 95%, au titre du régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts. Cette convention d'intégration fiscale a été renouvelée le 1^{er} janvier 2013 pour une durée expirant le 31 décembre 2017, se renouvelant par tacite reconduction à compter du 1^{er} janvier 2018.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2, Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le taux de l'impôt sur les sociétés était de 25% sur la totalité du bénéfice fiscal

Le taux d'impôt différé retenu au 30 juin 2024 est de 25 % comme en 2023.

Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	30/06/2024	31/12/2023
Nombre moyen d'actions de 0,20 euro en circulation	8 958 986	8 958 986
Actions détenues en propre par le Groupe	243 135	238 467
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	8 715 851	8 720 519
Résultat net (en K €)	-5 858	-183
Résultat net par action (en €)	-0,672	-0,021

Le montant à prendre en compte pour déterminer ce résultat par action de base est le résultat net de l'exercice.

Résultat par action dilué

Le résultat net par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice augmenté des titres donnant accès au capital. Les options de souscription dont le prix d'exercice est supérieur à la moyenne annuelle du cours de bourse ne sont pas retenues dans le calcul du résultat dilué par action.

Un instrument financier convertible n'est dilutif que si, et seulement si, sa conversion réduit le résultat par action des activités ordinaires continuées.

L'effet dilutif est le suivant sur le nombre d'actions :

	30/06/2024	31/12/2023
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	8 715 851	8 720 519
Effet dilutif des stocks options	48 725	32 064
Nombre moyen d'actions après titres dilutifs	8 764 576	8 752 583
Résultat net (en K €)	-5 858	-183
Résultat net par action (en €)	-0,668	-0,021

L'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2020 a décidé la mise en place d'un plan de souscription d'actions auprès de salariés non mandataires sociaux.

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION								
Plan autorisé par l'assemblée générale du 15/01/2020								
Date du Conseil	Quantité attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice	Options exercées	Options annulées	Options restantes	Date limite de levées
Plan n° 7 du 06/02/2020	200 000	0,43 euros	1 Salarié	06/03/2021				05/02/2025
TOTAL	200 000							

En application de la norme IFRS 2, le plan de stock option attribué le 06 février 2020 a été valorisé selon la méthode Black and Scholes.

Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

En décembre 2022 et en juin 2023, Monsieur Christian AUMARD a réalisé deux abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune pour 350 K€ puis 200 K€ qui constituent un engagement hors bilan significatif au 30 juin 2024.

La Société UTI GROUP s'engage ainsi à réinscrire au crédit du compte courant du Créancier ouvert dans ses livres, le mois suivant l'approbation des comptes consolidés de l'exercice social constatant la réalisation de la condition de retour à meilleure fortune susvisée, une somme correspondant à vingt (20) pourcent du montant du résultat net consolidé positif réalisé à la clôture dudit exercice social et ce jusqu'à un montant de résultat net consolidé positif de trois cent mille euros (300 K€) inclus, et de quarante (40) pourcent de la partie du résultat net consolidé positif supérieur à trois cent mille euros (300 K€), le tout jusqu'à concurrence de l'intégralité de la créance abandonnée.

Le protocole de restructuration en date du 11 juillet 2024 prévoit l'annulation de la clause de retour à la meilleure fortune (se référer au paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » page 15).

Note 19 – EFFECTIF MOYEN

	30/06/2024	30/06/2023
Charges de personnel (*)	3 838	4 499
Charges sociales afférentes	1 682	1 878
	5 520	6 377
Effectif moyen	155	184

(*) : composé de salaires fixes et variables, y compris participation des salariés.

Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe ne détient pas d'actifs significatifs portant intérêt ; aussi, son résultat et sa trésorerie opérationnelle sont-ils largement indépendants des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme et moyen terme. La dette du Groupe est essentiellement à taux fixe.

Risque de liquidité sur la dette financière et covenants

Le risque de liquidité est géré par la mise en place de sources de financement diversifiées.

Le risque de contrepartie correspond au risque qu'une partie à un contrat avec UTI GROUP. manque à ses obligations contractuelles entraînant une perte financière pour le Groupe. Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer l'entité au risque de crédit sont principalement les créances clients.

Au 30 juin 2024, UTI GROUP. réalise 63 % de son chiffre d'affaires avec ses dix principaux groupes clients. Les procédures internes élaborées par certains grands donneurs d'ordre pour émettre les bons de commande et procéder à la mise en paiement des factures affectent les délais de paiement.

Néanmoins, UTI GROUP. enregistre un taux non significatif de créances douteuses dans la mesure où :

- la clientèle du Groupe est essentiellement constituée de grandes entreprises peu exposées au risque d'insolvabilité.
- les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat.
- le Groupe a souscrit un contrat d'affacturage sans recours couplé à une assurance-crédit

Le risque d'insolvabilité est donc limité.

Par ailleurs, UTI GROUP. dispose d'un contrat d'affacturage de créances commerciales, dont les principales caractéristiques sont :

- un paiement immédiat des factures clients dès leur création et avant échéance ;
- une gestion du poste clients : relance et recouvrement des factures ;
- une garantie d'insolvabilité du client;
- une mise en place d'un dépôt de garantie qui sera restitué à la résiliation du contrat et est ajusté en fonction des créances garanties cédées sans recours ;
- le contrat est conclu sans limitation de durée et est résiliable à tout moment (préavis de 60 jours).

Risque du marché actions

Le Groupe ne détient pas de titres de sociétés cotées autres que les actions d'autocontrôle (Soit au 30 juin 2024 : 243 135 actions / au 31 décembre 2023 : 238 467 actions) qui sont déduites des capitaux propres. Il n'est donc pas exposé au risque de fluctuation des prix des marchés actions.

Exposition au risque de change

UTIGROUP n'est pas exposé au risque de change.

Le groupe détient des passifs ou des actifs en devise pour des montants non significatifs avec sa filiale marocaine créée en novembre 2022.

De ce fait, le Groupe ne se couvre pas du risque de change.

Note 21 – SOCIETE MERE

La société mère LAW INFORMATIQUE SAS détient 54,9 % du capital et 70,8 % des droits de vote.

	30/06/2024		31/12/2023	
	Nombre d'actions	Nombres de voix	Nombre d'actions	Nombres de voix
LAW INFORMATIQUE SAS	4 919 745	9 839 490	4 919 745	9 839 490
Nombre total d'actions d'UTI GROUP SA	8 958 986		8 958 986	
% détention	54,9%		54,9%	
Nombre total de droits de vote d'UTI GROUP SA		13 893 428		13 898 596
% de droits de vote		70,8%		70,8%

Note 22 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Rémunération et avantages des organes de direction et d'administration du Groupe

	30/06/2024	30/06/2023
Des organes d'administration	46	49
Des organes de direction	0	0
Des organes de surveillance	0	0
TOTAL	46	49

Au 30 juin 2024, ces montants incluent les avantages en nature. Il n'existe pas d'autres avantages ou modalités de rémunérations.

Au 30 juin 2024 et 2023, les dirigeants et les administrateurs n'ont perçu aucune avance et/ou crédit.

Au 30 juin 2024 et 2023, les administrateurs du Groupe ne bénéficient pas d'option de souscription et d'achat d'actions.

Transactions avec les parties liées

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions et soldes entre les entités du Groupe et les sociétés associées sont susceptibles de concerner les sociétés ou personnes suivantes :

- Société LAW INFORMATIQUE :
 - o La convention d'animation du Groupe pour la gestion de l'animation de l'ensemble des entités du groupe. Une charge de 108 K€ a été comptabilisée au titre de cette convention au 30 juin 2024, contre 185 au 30 juin 2023.
 - o Les soldes clients dans les comptes annuels de Law Informatique pour trois sociétés du groupe sont de 49 K€ au 30 juin 2024 contre 23 K€ au 31 décembre 2023.
- Christian AUMARD : avance en compte courant 1 419 K€ au 30 juin 2024 contre 1 416 K€ au 31 décembre 2023.
- Romain AUMARD : avance en compte courant 43 K€ au 30 juin 2024 contre 52 K€ au 31 décembre 2023.

Note 23 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Se référer au paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » page 15.